



UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI
._._*

INSTITUT DE GÉOGRAPHIE, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE
L'ENVIRONNEMENT
(IGATE)
._._*

MASTER INTÉGRATION RÉGIONALE ET DÉVELOPPEMENT
(MIRD)
._._*

MÉMOIRE DE MASTER II

OPTION : DÉVELOPPEMENT LOCAL

**STRATEGIES D'ATTRACTIVITE ET DE COMPETITIVITE
DE L'ECONOMIE LOCALE DANS LA COMMUNE DE ZE**

Présenté par :

Sous la direction du :

Awiyandji Rockya GNAMBODE

Dr Ibouraïma YABI
(Maitre de Conférences DGAT/FASHS/UAC)

MEMBRES DU JURY

Président	:	Prof Expédit W. VISSIN
Rapporteur	:	Dr Ibouraïma YABI
Examineur	:	Dr Sylvain A. VISSOH
Mention	:	Très Bien
Note	:	16, 50/20

Soutenu le 25 février 2019

Sommaire	2
Dédicace	3
Sigles, abréviations et acronymes	4
Remerciements	5
Résumé	6
Abstract	6
Introduction	7
Chapitre I : Cadre théorique et approche méthodologique	9
1.1- Cadre théorique	9
1.2- Approche méthodologique	18
Chapitre II : Facteurs d’attractivité et de compétitivité dans la Commune de Zè	25
2.1- Présentation du cadre de l’étude	25
2.2- Dynamique foncière	31
2.3- Facteurs humains d’attractivité et de compétitivité dans la Commune de Zè	31
2.4- Secteurs d’activité dans la Commune de Zè	32
Chapitre III : Stratégies de promotion de l’économie locale dans la Commune de Zè	47
3.1- Analyse des actions de dynamisation de l’économie locale dans la Commune de Zè	47
3.2- Filière ananas à Zè : une opportunité de revalorisation de l’économie locale	52
3.3- Stratégie de restructuration de l’économie locale dans la Commune de Zè : construction d’une chaîne de valeur autour de l’ananas	54
3.4- Contraintes liées à la production de l’ananas dans la Commune de Zè	56
3.5- Suggestions et recommandations	61
Conclusion	66
Bibliographie	67
Liste des figures	69
Liste des tableaux	70
Annexes	71
Table des matières	73

Dédicace

A :

- mes très chères filles Midokpè Bruna et Jomion Trésora MISSAHOGBE ;
- titre posthume à ma grande sœur bien aimée Gloria GNAMBODE et son époux Emmanuel AHOUANGONOU, morts tous deux dans un accident de circulation.

Sigles, Abréviations et Acronymes

ATDA	: Agence Territoriale du Développement Agricole
CCC	: Chef Cellule Communale/ATDA
CCIB- REA-C	: Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (Région Economique Abomey-Calavi)
CMRADR	: Conférence Mondiale sur la Réforme Agricole et le Développement Rural
CONAFIL	: Commission Nationale des Finances Locales
EGAT	: Etats Généraux de l'Administration Territoriale
FADeC	: Fonds d'Appui au Développement des Communes
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIDA	: Fonds international de développement agricole
FSA	: Faculté des Sciences Economiques
DGCL	: Direction Générale des Collectivités Locales
DSA	: Direction de la Statistique Agricole
IMF	: Institutions des Micro Finances
INRAB	: Institut National des Recherches Agricoles du Bénin
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
MAEP	: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MCVDD	: Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable
MDGL	: Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ONASA	: Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire
PADFA	: Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles
PAG	: Programme d'Action du Gouvernement
PDM	: Programme de Développement Municipal
PDC	: Plan de Développement Communal
PEL	: Promotion de l'Economie Locale
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
PMI	: Petites et Moyennes Industries
PNDCC	: Projet National d'appui au Développement Conduit par les Communautés
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PONADEC	: Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration
UNCDF	: Fonds d'Equipeement des Nations Unies (FENU)
SCDA	: Secteur Communal pour le Développement Agricole
SDAC	: Schéma Directeur d'Aménagement Communal
SDLP	: Service de Développement Local et de la Planification
SNAT	: Schéma National d'Aménagement du Territoire
TDL	: Taxe de Développement Local

Remerciements

La réalisation de la présente recherche a été possible grâce à la participation active de plusieurs personnes à qui je tiens à exprimer ma profonde gratitude. Ainsi, mes remerciements vont particulièrement à l'endroit :

- du Docteur Ibouraïma YABI, qui a accepté de superviser ce travail. A aucun moment il ne m'a marchandé son assistance, en dépit de ses lourdes occupations professionnelles ;
- des Docteurs Sylvain VISSOH et Barnabé HOUNKANRIN pour leur contribution scientifique et leur entière disponibilité à diriger ce travail ;
- de tous les Enseignants du Master Intégration Régionale et Développement (MIRD) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) qui m'ont, tout au long de la formation assuré un enseignement de qualité ;
- de Messieurs Joseph DANGBENON, le Maire de la Commune de Zè, Félicien AVADEGNON, le 1^{er} Adjoint au Maire, le Secrétaire Général, le Chef Service du Développement Local et de la Planification et tous les Chefs d'Arrondissements, qui ont contribué de façon symbolique à la formation en m'accordant cette enquête sur leur territoire ;
- de Son Excellence Monsieur José TONATO, Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable, pour ses conseils et son soutien sans faille ;
- de Messieurs Salomon OKIRI, Délégué à l'Aménagement du Territoire et Bonheur F. KOUKPONOU, qui n'ont ménagé aucun effort pendant mon stage dans leur direction ;
- de mon très cher père, ma mère, mes tantes et mes oncles, gratitude, respect, considération et hommages mérités. Puisse ce travail vous honorer ;
- de mes chers neveux orphelins, Péniel, Sèm et Loth ;
- de mes frères Etienne et Amen, mes grandes sœurs Paix, Victoria et Grâce, mes cousins et cousines, ce travail est le couronnement de vos soutiens matériels et moraux. Je témoigne à vous, à vos épouses et époux, ma profonde affection ;
- de Monsieur Godfroy MISSAHOGBE, je dis merci pour sa présence permanente.
- de la famille QUASHIE, QUENUM JOSE et KOUASSIVI-BENISSAN, je dis merci.
- de Messieurs Didier Romuald SACRAMENTO, Omer Fortuné ALAPINI et Hans Elie NAPPORN pour leur assistance morale, spirituelle et matérielle ;
- de mes amis Diane, Carmen, Saturnin, Wassi, Irmine, Ives, Daruce et Miguelle.
- de tous mes camarades de la promotion 2017-2018.

Résumé

La présente recherche a pour but d'étudier les stratégies mises en œuvre pour assurer l'attractivité et la compétitivité de l'économie locale dans la Commune de Zè.

La démarche méthodologique adoptée se résume en des collectes des données à travers l'observation directe, les questionnaires et le guide d'entretien, d'une part, et d'autre part, du traitement des données et de l'analyse des résultats. L'échantillonnage effectué a touché 45 acteurs d'amont en aval du processus de promotion de l'économie locale de la Commune de Zè.

Des résultats, il ressort que la Commune de Zè a prévu des actions de dynamisation identifiées par les acteurs de la Commune et contenues dans le PDC 2^{ème} génération. Celles dont la présente recherche parle sont relatives aux orientations stratégiques de promotion de l'économie locale pour un développement économique de ladite Commune.

Les filières manioc, ananas, maïs et palmier à huile sont porteuses pour la Commune de Zè du fait de l'engouement des producteurs à s'intéresser à leur production. Le produit ananas présente le meilleur rendement et constitue le produit phare de la promotion de l'économie de la Commune.

Tenant compte de son importance dans le Programme d'Action du Gouvernement, du grand nombre de producteurs qu'il mobilise (dans la Commune et dans le pôle Sud) et son essor grâce à l'intervention des exportateurs, il urge, de définir une stratégie qui assure sa promotion et partant son attractivité et sa compétitivité.

Mots clés : Stratégies - Attractivité - Compétitivité - Economie locale.

Abstract

The current research aims to study the strategies implemented for the attractiveness and competitiveness of the local economy in the Commune of Zè through the valorization of its natural and human resources in order to correct or reduce the unbalance currently observed at the level of development of the locality.

The methodological approach adopted is summarized into data collection through direct observation, questionnaires and the interview guide on the one hand, and data processing and results analysis on the other hand. The random sampling carried was 220 actors of the process of promotion of the local economy of Zè Municipality.

Results showed that the Municipality of Zè has planned actions of dynamization identified by the actors of the locality and contained in the 2nd generation CDP which ends this year 2018. Those which the current research considers are relative strategic orientations to promote the local economy for economic development of the city. Out of the 945,000,000 CFA francs meaning 30.25% of the CDP earmarked for the implementation of projects to promote the local economy, 305,000,000 CFA francs are reserved for the objectives of the agricultural sector, ie 0.32%, 140,000,000 CFA Francs for commercial activities, 0.15%, CFA 5,000,000 for handicrafts, ie 0.005%, CFA 35,000,000 for the development of tourism potential, ie 0.04%, and 60,000,000 for youth and women entrepreneurship, 0.07 and finally 400 000 000 CFA are allocated for the extension and maintenance of the road network which is 0.42% of the total amount.

Keywords : Strategies - Attractiveness - Competitiveness - Local economy.

INTRODUCTION

Le Bénin comme bien d'autres pays africains a connu, au lendemain de son indépendance, une série de réformes institutionnelles et administratives pour amorcer son développement. Cependant, la plupart de ces réformes n'ont pu aboutir plongeant le pays dans une spirale d'instabilité. C'est alors en février 1990, à la faveur de la Conférence des Forces Vives de la Nation, que le Bénin a véritablement engagé le processus de démocratisation de ses institutions après quasi deux décennies de régime autoritaire (Banegas, 1995). Ainsi, le processus de réforme de l'administration territoriale a recommandé la création et la libre administration des collectivités territoriales décentralisées.

La concrétisation de cette recommandation fut l'organisation en 1993 des Etats Généraux de l'Administration Territoriale (EGAT) (Nach-Bach, 2002 et Banegas, 2003) dont aboutissent l'organisation en décembre 2002 et janvier 2003 l'installation de la première mandature de conseils communaux et municipaux.

En effet, au terme de l'article 21 titre II de la loi 97-028 du 15 décembre 1999 portant organisation de l'Administration Territoriale en République du Bénin, il est institué dans la structure de l'administration territoriale de la République, des collectivités territoriales décentralisées dotées de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Dans cette optique, les Communes détiennent un certain nombre de compétences qui les obligent à organiser le développement économique local à travers l'incitation d'investissements devant concourir à promouvoir des activités à fortes valeurs ajoutées économiques par l'aménagement ainsi que la construction de zones de croissance économique (art. 107 de la loi 97-029 du 15 janvier 1999). Il s'avère donc impérieux que l'aménagement de l'espace communal revienne à donner des chances d'attractivité et de compétitivité aux Communes en vue de la création de la richesse et répondre aux grands défis qui se posent aux populations surtout vulnérables.

Conscient de ces défis, le Gouvernement à travers le pilier 3 de son Programme d'Action du Gouvernement (PAG), a décidé de renforcer l'offre des Communes en infrastructures et équipements en santé, en éducation, en hydraulique, en amélioration foncière et en économie locale (équipements marchands, équipements de transformation, fonds de garantie pour les crédits productifs...) qui ne peut engendrer que des bienfaits pour les populations concernées (UNCDF, 2016).

L'amélioration du capital humain des Communes dépendra de leurs capacités budgétaires à faire face durablement aux dépenses d'investissement nécessaires pour améliorer le cadre de vie des populations. L'enjeu ici est d'aider à la création de richesses afin que les masses laborieuses disposent d'un revenu et d'un pouvoir d'achat suffisant et un accès équitable aux services sociaux de base (UNCDF, 2016).

La Commune de Zè, objet de la présente recherche ne déroge pas à ce pré-diagnostic. La promotion de son économie locale doit rester un secteur stratégique pour sa viabilité pour assurer un avenir meilleur à sa population. Ayant d'énormes potentialités climatiques et pédologiques, l'économie de la Commune de Zè dépend en grande partie de la promotion de son agriculture. Il apparaît donc capital, d'analyser les conditions d'optimisation de ces ressources sur lesquelles la Commune doit concentrer ses efforts pour l'atteinte des objectifs du développement économique. C'est donc fort de ces constats qu'il est décidé de réfléchir sur le sujet «Stratégies d'attractivité et de compétitivité de l'économie locale dans la Commune de Zè».

Ce mémoire est structuré autour de trois chapitres. Le chapitre 1 est consacré au cadre théorique et approche méthodologique de l'étude. En ce qui concerne le chapitre 2, il expose les facteurs géographiques et humains d'attractivité et de compétitivité dans la Commune de Zè. Enfin le chapitre 3 analyse les stratégies de promotion de l'économie locale dans la Commune de Zè.

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

Le premier chapitre est subdivisé en deux parties à savoir, le cadre théorique et l'approche méthodologique.

1-1 Cadre théorique

Le cadre théorique comprend cinq (5) points que sont : la revue de littérature, les définitions opératoires, la justification, les hypothèses de travail et les objectifs de recherche.

1.1.1. Revue de littérature

Certains travaux scientifiques ont abordé tout ou partiellement le problème central de la recherche. Ils passeront ici en revue afin d'apprécier les analyses qui en découlent.

La notion d'aménagement du territoire couvre des réalités diverses. Sa définition dépend du contexte et des problèmes à résoudre. Mais globalement, l'aménagement du territoire est présenté comme «un ensemble de mesures destinées à assurer un développement équilibré des régions par une meilleure répartition des populations et des activités».

Dans le contexte de la décentralisation, la politique d'aménagement du territoire doit être le développement de la compétitivité des territoires et la recherche de l'excellence. C'est alors que Petit (2003) affirme que l'aménagement de territoire est la recherche dans le cadre géographique d'une meilleure répartition des hommes en fonction des ressources naturelles et de l'activité économique. Dans le même ordre d'idées, Delaubadere (1993) disait que «l'aménagement de territoire est la recherche de la meilleure répartition géographique des hommes en fonction des conditions économiques territoriales». Ce faisant, il répond à un développement harmonieux de l'ensemble des régions en fonction de leur vocation propre (Migeot, 1975).

Cependant, l'aménagement de l'espace est rarement fondé sur un calcul d'efficacité économique et conserve généralement sa vocation première de réduire les inégalités entre les différentes franges du territoire. L'aménagement du territoire a pour finalité à la fois de promouvoir la mise en valeur des ressources locales et d'améliorer le cadre de vie ainsi que les conditions d'existence des habitants en atténuant les disparités de développement économiques et sociales entre les régions (territoires) par une organisation prospective de l'espace reposant sur une orientation volontariste et concertée des équipements et des activités. Autrement, l'aménagement du territoire s'impose comme un instrument de rétablissement des équilibres socio-économique et environnemental et un outil de correction des disparités régionales dues à une quelconque croissance.

L'OCDE (2003) a évoqué que, rares sont les études qui ont analysé de façon systématique la corrélation entre la création d'entreprises et le développement économique local. Dans ce même ordre d'idées, le PDM (2001) a indiqué ce que recouvre le concept d'économie locale qui aide à comprendre et à faire comprendre comment fonctionne et évolue réellement la société locale (les ménages, les opérateurs économiques, les institutions etc). Aussi, est-il indiqué les voies et moyens par lesquels les entités locales peuvent engager un processus de développement autonome.

Planque (1983), pour sa part, a montré dans quelle mesure la dynamique des facteurs économiques antérieurs, la modernisation et les découvertes scientifiques se complètent pour favoriser le développement des zones périurbaines ou rurales. Son étude donne les grandes lignes en matière de développement à la base. Ce développement local doit se fonder en priorité sur les capacités endogènes de production d'un territoire c'est-à-dire la mise en valeur des spécificités et ressources locales, (Maman, 2000 et Hassane, 2004). Ce qui implique une intégration des collectivités locales dans les échelons spatiaux supérieurs car la question de développement endogène est une stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté selon ces auteurs.

Ainsi, pour Jaglin et Dubresson (1993), le développement local se veut comme un processus par lequel une communauté ou un milieu géographique donné obtient par l'intermédiaire de ses institutions, un véritable contrôle sur ses ressources et assure une gestion de celles-ci par le biais de partenariats ou de concertation entre différentes composantes de sa communauté.

Quant à Tremblay (1999), il estime que l'approche du développement local et participatif repose sur une démarche volontaire d'acteurs se réunissant sur un territoire à taille humaine pour envisager l'avenir de leur territoire. Cela en perspective avec d'autres niveaux d'administration et d'autres échelons politiques de la Nation. C'est une vision du local dans le global, qui voit le territoire comme un système de relation avec d'autres systèmes et d'autres acteurs. Pour cet auteur, les acteurs œuvrent à l'amélioration des conditions de vie de leurs populations, ce qui passe, notamment par le développement des activités de production, de la santé, de l'éducation et l'approfondissement de la démocratie et la gouvernance locale.

Pour la Banque Mondiale (1992), la participation des acteurs varie en intensité et à cet égard, cette institution distingue quatre degrés dont le plus bas est celui du «partage de l'information». Il s'applique aux relations entre agents extérieurs et participants aux projets ; il a pour but de faciliter l'action collective grâce à une meilleure explication des objectifs. Le deuxième degré est celui de la «consultation des participants»; celle-ci permet de mieux connaître les réactions aux projets proposés et d'en tenir compte pour améliorer les approches.

Le troisième degré implique une «participation à la décision». Enfin le dernier degré est celui qui permet aux acteurs de prendre eux-mêmes des initiatives dans le cadre des programmes de développement ; ce degré est celui de «l'initiative dans l'action».

Pretty (1995), énumère sept (7) types de participation au développement local :

- *la participation passive* : les gens participent dans la mesure où on leur dit ce qui a été décidé ou s'est déjà passé. L'information diffusée n'appartient qu'aux professionnels extérieurs ;
- *la participation par la consultation* : les gens participent par la consultation ou en répondant à des questions. Il ne leur est pas permis de prendre part à la prise de décisions et les professionnels ne sont pas obligés de prendre en compte les opinions des gens ;
- *la participation contre la récompense matérielle* : les gens participent contre la fourniture de vivres, d'argent ou d'autres récompenses matérielles. Les populations locales ne sont pas intéressées à la poursuite des pratiques après la suppression des récompenses ;
- *la participation fonctionnelle* : la participation est considérée par les intervenants extérieurs comme moyen de réaliser les objectifs des projets, notamment une réduction des coûts. Les gens peuvent participer en créant des groupes pour atteindre des objectifs prédéterminés ;
- *la participation interactive* : les gens participent à l'analyse Commune, qui débouche sur des plans d'action et la création ou le renforcement des groupes ou institutions locaux qui déterminent l'utilisation des ressources disponibles. Des méthodes d'apprentissage servent à découvrir les différents points de vue ;
- *l'auto mobilisation* : les gens participent en lançant des initiatives indépendamment des institutions extérieures. Les contacts qu'ils établissent avec les institutions extérieures leur permettent d'obtenir des ressources et des conseils techniques, mais ils continuent d'être maîtres de l'utilisation des ressources ;
- *la participation manipulée* : la participation n'est qu'un leurre.

Pour Gueye (1999), la participation communautaire est une expression qui désigne généralement la participation des membres d'une communauté aux activités locales de développement. En pratique, cette expression désigne des modalités et des degrés très divers de participation locale, allant d'une simple consultation passive à des formes de prise de décision collective autonome.

Meister cité par Boukhari (1994) définit la participation comme «une organisation volontaire de deux ou plusieurs individus dans une activité commune dont ils n'entendent pas uniquement tirer les bénéfices personnels et immédiats».

Par ailleurs, Condé (2003) fait remarquer que la décentralisation, plus qu'une technique administrative, est une stratégie de développement économique et social. Elle met en exergue la participation des populations à la conception, l'exécution et le suivi des projets issus de l'expression de leurs besoins et la nécessité de les satisfaire.

Toutefois, Ouattara (2003) souligne qu'une décentralisation qui ne s'accompagnerait pas ou qui ne serait pas porteuse d'un développement économique local visant à améliorer les conditions de vie des populations locales, tendrait à provoquer des désillusions, à trahir des espoirs légitimes suscités, à se retourner contre les responsables locaux et, au bout du compte, à décrédibiliser la décentralisation. Les populations locales jugeront de la décentralisation en fonction des transformations qu'elles constateront dans leur vie quotidienne, et, en tant que garant de la démocratie locale, elles sanctionneront à travers le vote, l'amélioration ou pas de leurs conditions de vie.

Fahala (2006), les populations de la Commune de Zè sont conscientes du développement de leur milieu. Elles initient et financent certains projets par la mobilisation des ressources endogènes. Mais ces initiatives sont très faibles et permettent de conclure que la Commune est loin d'être le moteur de son propre développement.

Pour l'essentiel, les différents ouvrages ont abordé incidemment et ce, de façon générale, la question de l'analyse des stratégies et modalités d'actions dans l'aménagement du territoire et l'économie locale. En outre, les études réalisées sur le secteur ciblé ont été consacrées à l'étude monographique et à l'organisation physique des espaces. En définitive, aucune étude spécifique portant sur les stratégies d'attractivité et de compétitivité de l'économie locale n'a été menée. Ce qui justifie une fois de plus la motivation principale de cette étude.

1.1.2. Clarifications des concepts

Pour permettre une meilleure compréhension de cette recherche à tous ces lecteurs, une clarification conceptuelle a été faite.

Stratégie : «La stratégie est basée sur une démarche d'anticipation en vue d'un objectif. [...]. Le terme de stratégie s'emploie pour parler d'un ensemble d'actions coordonnées, d'abord par métaphore du sens militaire. Par extension, la notion s'est introduite dans le champ politique (stratégie électorale) puis dans le monde de l'économie (stratégie défensive/offensive), de la

publicité (stratégie de communication) et désigne généralement la manière d'organiser une action pour arriver à un résultat» (AdCF, 2015).

Pour l'OCDE (2002) [...] une stratégie n'est pas un «grand dessein» ni un ensemble de plans, mais plutôt un ensemble d'instruments et de façon de travailler qui permettent de relever de façon cohérente et dynamique les défis du développement durable.

Selon Carre (2015), «définir une stratégie, c'est faire des choix». La démarche d'élaboration d'une stratégie comprend trois étapes qui peuvent être décryptées à travers les questions suivantes :

- Où voulons-nous aller ? (au regard des résultats de l'analyse diagnostique, forces, faiblesses, opportunités et menaces), cette question conduit à la finalité et aux objectifs fondamentaux : c'est la vision partagée.
- Comment y aller ? (les chemins pour y arriver). Il s'agit de définir les axes stratégiques, les actions à mettre en place et les ressources à affecter de façon à atteindre les objectifs fondamentaux : c'est l'orientation stratégique.
- Comment mesurer les résultats ? (qui seront générés par la mise en œuvre des actions). Cette question implique la mise en place de dispositifs pour identifier et mesurer les résultats : c'est le suivi-évaluation et la capitalisation. C'est cette définition qui est considérée dans la présente étude.

Attractivité : qualité de ce qui est attractif, de ce qui exerce une attraction, pouvoir d'attraction. L'attractivité d'un territoire peut se définir comme sa capacité, sur une période donnée à attirer et retenir diverses activités économiques et facteurs de production mobiles (entreprises, événements professionnels, entrepreneurs, capitaux, etc.). Dans ce sens, c'est le reflet de la performance d'un territoire au cours d'une période donnée. La notion d'attractivité territoriale apparaît de plus en plus souvent dans les prises de positions des élus locaux et de leurs services de développement pour expliciter et justifier des choix d'investissements et d'accueil d'activités nouvelles qui visent à accentuer le développement d'une ville ou d'une agglomération. De ce fait, toute politique d'attractivité consiste à attirer les investissements à la fois exogènes et endogènes sur un territoire donné, dans l'objectif d'accroître le niveau de l'activité économique. Le but de cette première section est de présenter les fondements théoriques de l'attractivité territoriale, ensuite d'illustrer ses principaux indicateurs (Pegui 2012).

L'attractivité d'un territoire est un concept et une mesure multidisciplinaire au carrefour de l'économie du développement, de l'économie financière, du droit comparé et de la science politique. Cette mesure vise à quantifier et comparer l'attrait relatif de différents territoires

concurrents pour des flux d'investissements « rares », en les évaluant quantitativement et qualitativement sur une série de variables telles que la croissance du PIB, le taux d'imposition, le rapatriement des capitaux, la qualité de la main d'œuvre et la stabilité politique (Firzli et Bazi 2013). Dans le cadre de ce travail, l'attractivité d'un territoire est la capacité de ce territoire à attirer et à retenir les facteurs mobiles de production et/ou la population.

Compétitivité, dont l'origine latine (*competere*) évoque l'idée de « rechercher ensemble », mais aussi celle de « se rencontrer en un même point », désigne l'aptitude à affronter des situations de concurrence et à rivaliser avec autrui. Fréquemment employée par les économistes, la notion a été initialement définie et appréhendée au niveau de l'entreprise, puis transposée au plan macroéconomique, au niveau d'un secteur d'activité ou d'un pays. Un tel glissement suscite néanmoins des controverses. De la compétitivité de l'entreprise à celle de la nation La compétitivité d'une entreprise représente ses performances à long terme, sa croissance, selon trois critères : prix, qualité, coût. Une entreprise dite compétitive obtient des résultats supérieurs à la moyenne. Au-delà des critères traditionnels, les déterminants de la compétitivité s'étendent aux domaines du management, du marketing, du design, etc. L'examen des forces et des faiblesses de l'entreprise comparée aux meilleures du secteur permet de prendre comme références les pratiques les plus performantes (benchmarking). De façon plus fine, la compétitivité peut s'exprimer au niveau du produit. On distingue alors la compétitivité-prix et la compétitivité-hors prix. La première se rapporte à des produits substituables entre eux et qui rivalisent par les prix (Mucchielli 2013). Dans la présente recherche, la compétitivité désigne la capacité d'un secteur économique, d'un territoire (pays, bassin économique...), d'une entreprise, à vendre et fournir durablement un ou plusieurs biens ou services marchands sur un marché donné en situation de concurrence.

Economie locale et les concepts rattachés : la mise en route de la Promotion de l'Economie Locale (PEL) relève d'une démarche d'ingénierie territoriale. A ce propos, il ne peut être nullement question d'une stratégie clé en main ou d'une stratégie standard de la PEL, chaque localité devant mettre au point sa stratégie en réponse à ses problématiques et à sa dynamique spécifique.

En effet, la promotion de développement économique local est toujours guidée par une stratégie. La stratégie de PEL est un ensemble cohérent de dispositifs de travail comprenant des plans d'exécution, à court, moyen et long terme pour promouvoir et développer les atouts économiques, physiques, sociaux et environnementaux d'une Commune et pour surmonter les obstacles qui s'y opposent.

Au moins neuf principes de base peuvent être avancés pour guider toute dynamique de PEL :

- le processus de PEL est un processus unique non transférable et foncièrement territorial. Il relève d'une démarche d'apprentissage qui procède par essai-erreur et par expérimentation et non d'un processus linéaire et prévisible. A ce propos, la PEL promeut une conception dynamique du territoire comme acteur, activités, ressources et système d'interactions ;
- la PEL procède par une démarche participative, itérative, systémique, proactive, dynamique et pluridisciplinaire ;
- la co-construction qui consiste en une implication technique des parties prenantes d'amont en aval du processus. La co-construction porte sur toutes les étapes du processus de planification, réfléchit sur les règles institutionnelles de partenariat, définit les indicateurs d'évaluation ainsi que le dispositif de mise en œuvre. Elle évoque l'enjeu de la gouvernance territoriale ;
- le principe de sélection et de priorisation pour un choix optimal des activités ;
- la recherche de synergie et le souci de mutualisation en vue de favoriser des interactions dynamiques entre acteurs et entre territoires. A ce propos, la PEL promeut la subsidiarité entre les diverses parties prenantes et entre territoires situés dans le même environnement ;
- l'auto promotion et l'empowerment des acteurs territoriaux ;
- la revitalisation territoriale à partir de la valorisation des ressources territoriales en lieu et place d'une dépendance envers l'Etat ou envers les partenaires ;
- le leadership de la collectivité locale et des acteurs privés locaux ;
- un dispositif territorial fonctionnel de pilotage, d'animation, de coordination et de suivi-évaluation de la dynamique PEL. (DGCL 2017). Cette recherche nous présente l'économie locale comme les ressources provenant de toutes les activités économiques de la Commune.

Potentialités/atouts : la notion de potentialité renvoie ordinairement aux possibilités d'aménagement (actions) offertes par un territoire (une région) pour satisfaire les demandes/besoins des sociétés qui y habitent. Ces possibilités s'appuient sur les caractéristiques physiques et humaines du territoire concerné. Elle est souvent confondue aux ressources naturelles et humaines dont dispose le territoire. La potentialité devient atout lorsqu'elle est utilisée/exploitée pour satisfaire l'un quelconque des besoins des hommes qui

vivent sur le territoire en question. Dans cette recherche, les potentialités et atouts sont les ressources naturelles et humaines dont dispose la Commune de Zè.

1.1.3. Justification du sujet

Les disparités entre les régions d'une même Nation, constituent une source potentielle de conflits et par conséquent, une lourde menace pour la cohésion nationale et la paix sociale.

Dans cette logique préventive, la Constitution du 11 décembre 1990, stipule en son article 153, que «l'Etat veille au développement harmonieux de toutes les collectivités territoriales sur la base de la solidarité nationale, des potentialités régionales et de l'équilibre interrégional». Or, le Bénin dispose d'énormes potentialités et atouts, en lien avec ses ressources naturelles et humaines, sa position géographique dans la région ouest-africaine, ou encore son attrait touristique. La valorisation de ces potentialités, notamment par une répartition plus rationnelle, pourrait corriger ou réduire le déséquilibre qui s'observe actuellement au niveau du développement territorial. Cette prescription fait appel à une politique d'aménagement du territoire qui intègre la dimension territoriale dans toutes les stratégies de développement, surtout dans notre contexte, celui de la déconcentration et de la décentralisation.

Les stratégies de développement mise en œuvre depuis les deux dernières décennies n'ont pas permis de juguler efficacement la pauvreté (Chambers, 1990 ; Edwar, 1992). Cette dernière s'est plutôt accrue (Banque Mondiale, 1996). En effet, la plupart des programmes et projets de développement qui ont été élaborés, n'ont pas connu les résultats escomptés (PNUD, 1998). Au Bénin, l'analyse des expériences de développement connues jusqu'ici montre que l'Etat avait joué un rôle trop prépondérant qui n'a malheureusement pas permis aux communautés de s'identifier pleinement aux actions initiées à leur profit (PNDCC, 1998). Les raisons d'une telle situation sont diverses et variées. La non implication et la non-participation des bénéficiaires locaux depuis leur phase de conception jusqu'à celle de réalisation sont identifiées comme les principaux facteurs de l'échec des projets et programmes de développement (Sardan, 1995).

Au regard de tout ceci et malgré d'abondantes potentialités dont elle est dotée, la Commune de Zè n'arrive pas à mettre en place une stratégie de valorisation de son secteur productif qui ne génère pas suffisamment de richesses et d'emplois. La dynamique communautaire ne jouit pas du soutien nécessaire pour la rendre performante. Tout ceci ne permet pas à la Commune de répondre aux besoins de sa population surtout en ce qui concerne le développement économique local.

Or, la vision partagée de tous à l'horizon 2025 telle que définie dans le PDC 2^{ème} génération est que Zè soit une Commune bien administrée où règnent la paix et la cohésion sociale et d'où émergent des PME et PMI compétitives à vocation agricole respectueuses de l'environnement. Cette vision dénote déjà de la volonté de la Mairie de Zè à construire son économie autour de la promotion des PME/PMI surtout dans le domaine de l'agriculture. En effet, sur les cinq (5) programmes subdivisés en vingt (20) projets élaborés par le Plan de Développement Communal (PDC) deuxième génération qui couvre la période 2014-2018 pour faire décoller la Commune, le secteur agricole en compte huit (8) que sont :

- l'aménagement et valorisation des bas-fonds et plaines inondables de la Commune ;
- la vulgarisation des avantages des Certificats Fonciers Ruraux auprès des producteurs et des institutions financières ;
- l'acquisition et mise en place d'engins agricoles ;
- la dotation des transformateurs en équipements de transformation ;
- la dotation des producteurs en unités de transformation et infrastructures de stockage ;
- la dotation des producteurs en aires de séchage ;
- pour la mise en place d'intrants spécifiques ;
- le plaidoyer auprès des Institutions des Micro Finances (IMF) pour la mise en place des crédits appropriés au secteur agricole.

Les filières manioc, ananas, maïs et palmier à huile sont porteuses pour la Commune de Zè du fait de l'engouement des producteurs à s'intéresser à leur production.

Le produit ananas présente le meilleur rendement et constitue le produit phare de la promotion de l'économie de la Commune.

Tenant compte de son importance dans le PAG, du grand nombre de producteurs qu'il mobilise (dans la Commune et dans le pôle Sud) et son essor grâce à l'intervention des exportateurs, il urge, de définir une stratégie qui assure sa promotion et partant son attractivité et sa compétitivité.

Dans ces conditions, un certain nombre de questions se posent, à savoir :

- quels sont les facteurs d'attractivité et de compétitivité de la Commune de Zè ?
- quelles sont les mesures de valorisation de ces facteurs dans la Commune de Zè ?
- quelles sont les perspectives pour le développement économique de la Commune de Zè ?

C'est dans le but de répondre à ces questions que le sujet : «Stratégies d'attractivité et de compétitivité de l'économie locale dans la Commune de Zè» a été choisi.

1.1.4. Hypothèses de travail

Pour orienter cette recherche, les hypothèses suivantes ont été formulées :

- la Commune de Zè dispose des facteurs d'attractivité et de compétitivité de son économie locale ;
- plusieurs stratégies de valorisation de ces facteurs sont mises en œuvre dans ladite Commune ;
- il existe de bonnes perspectives pour le développement économique de la Commune.

1.1.5. Objectifs de recherche

L'objectif général de cette recherche est d'étudier les stratégies mises en œuvre pour assurer l'attractivité et la compétitivité de l'économie locale dans la Commune de Zè.

De façon spécifique, il s'agit de :

- identifier les facteurs d'attractivité et de compétitivité de l'économie locale dans la Commune de Zè ;
- analyser les stratégies de valorisation de ces facteurs d'attractivité et de compétitivité de l'économie locale dans la Commune de Zè.
- analyser les perspectives pour le développement économique dans la Commune de Zè.

1.2- Approche méthodologique

Cette rubrique méthodologique présente entre autres, les données collectées, la collecte des données, le traitement des données collectées et l'analyse des résultats.

1.2.1- Nature des données collectées

Elles proviennent des mémoires, des revues, des articles, des rapports d'activités, des rapports de conférences, des données des institutions de l'Etat, des institutions internationales et sont synthétisées dans le tableau I.

Tableau I : Synthèse des informations recueillies

	Centres de documentation et bibliothèques	Nature des documents	Types d'informations recueillies
ABOMEY-CALAVI	Centre de documentation de Géographie	Mémoires	Informations générales et données relatives aux stratégies de promotion de développement économique
	Bibliothèque-Centre de Documentation (BIDOC/FSA)	Mémoires	"
	CCIB Région économique Abomey-Calavi	Rapport	Informations sur la transformation et la commercialisation des produits agricoles
COTONOU	MAEP (Direction de la Statistique Agricole)	Rapports	Données statistiques sur les filières porteuses de la Commune de Zè
	FAO	Revue, articles	Information relatives aux secteurs d'attractivité de la Commune de Zè
	Bibliothèque DAT	Livres, revues	Informations sur la méthodologie d'élaboration de la stratégie communale de promotion locale
	INSAE	Rapports	Données sur analyses et études économiques sur les filières porteuses de la Commune de Zè
	DANA	Rapports, Articles	Information sur la qualité des produits agricoles à Zè
COMMUNE DE ZE	le Service de l'Information, de la Communication, des Archives et de la Documentation (SICAD) de la Commune de Zè	PDC, Monographie 2006	Données relatives aux filières porteuses et au développement économique local de la Commune de Zè
	<ul style="list-style-type: none"> - Chef Cellule Communale (ancien CARDER) - Acteurs (parties prenantes de la promotion de l'économie locale) - IMF - Personnes ressources 		
INTERNET			

Le tableau I montre la synthèse des types d'informations recueillies et relatives au sujet de la recherche.

1.2.2- Collecte des données

L'objectif de cette étude est d'évaluer les grandes orientations stratégiques en matière de développement économique de la Commune de Zè. Pour sa réalisation, il est décliné en des objectifs spécifiques dont chacun a requis des méthodes quantitatives et qualitatives.

1.2.2.1- Recherche documentaire

Elle est mise en œuvre pour collecter les données essentiellement secondaires. Il s'agit d'une étape d'exploration qui permet de consulter les ouvrages et documents généraux et spécifiques qui abordent la question des stratégies d'attractivité et de compétitivité de

l'économie locale dans la Commune de Zè. Des entretiens avec des personnes ressources ont été aussi menés pour consolider ce sujet.

L'objectif de la recherche documentaire est de faire le point des littératures et des connaissances sur le sujet en vue d'en cerner tous les contours, de tester sa pertinence et de réorienter ses objectifs. Dans ce cadre, plusieurs centres de documentation ont été visités aussi bien à la Commune de Zè, à la Préfecture d'Allada, à l'Institut National de Recherches Agricoles du Bénin (INRAB), à la Région Atlantique-Littoral de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), à l'Université d'Abomey-Calavi.

1.2.2.2- Travaux de terrain

Les visites préliminaires et les enquêtes approfondies ont été les phases essentielles des investigations sur le terrain. Un échantillonnage précis a servi à déterminer la population cible à étudier.

- Groupes cibles

La recherche porte sur toutes les parties prenantes (les acteurs économiques, les collectivités locales, la société civile, les services déconcentrés de l'Etat, les Institutions Financières (IF) et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) de la promotion de l'économie locale (PEL) dans la Commune de Zè. Compte tenu de la diversité des informations à recueillir et de la multiplicité des acteurs, il est considéré comme population d'étude, l'ensemble des acteurs intervenants de manière directe ou indirecte dans les secteurs porteurs de l'économie locale.

A cet effet, six (6) groupes cibles ont été identifiés :

- **les acteurs économiques** : on y compte les Groupements d'Intérêt Economique (GIE), les exploitations agricoles familiales, les Organisations Paysannes (OP), les entrepreneurs individuels, les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME), etc. Les entrepreneurs formalisés interagissent avec les autres acteurs sur le marché local et national ; les Entreprises solidaires ont un lien renforcé avec les collectivités locales et la population à la base (groupes de producteurs) ; les Organisations Socio-Professionnelles (chambre de commerce et d'industrie, collectif des artisans, syndicats professionnels, etc.), les organisations de producteurs, les individus intervenant dans l'informel et désorganisés (la grande majorité) ont un lien privilégié avec les collectivités locales. Ces dernières ont peu de prise sur l'informel et ne savent pas comment les atteindre.
- **les collectivités locales** : elles définissent une stratégie, coordonnent les actions de promotion de l'économie locale (PEL), facilitent la création et le développement

d'entreprises. Les collectivités sont ainsi responsables de la réalisation d'infrastructures physiques (routes, réseaux eau assainissement, marchés, gares routières, énergie), sociales, culturelles dont l'exploitation peut générer des ressources qui seront réinvesties dans la PEL du territoire. On peut distinguer les Communes et les intercommunalités.

- **la société civile** : on y retrouve les associations et les ONG, les syndicats professionnels, les groupes religieux. Elle encourage le partage du pouvoir et la participation de la population à la gestion de la chose publique. Les organisations de la société civile auront donc un rôle de facilitateur du dialogue social et politique sur le territoire. Directement en lien avec les acteurs économiques (OP, PME), la collectivité locale peut dans le cadre d'appels à projets avoir recours à l'expertise de ces ONG pour mettre en œuvre la stratégie de PEL et atteindre les populations à la base.
- **les services déconcentrés de l'Etat** : elles définissent une stratégie, coordonnent les actions de PEL, facilitent la création et le développement d'entreprises. Elles apportent aussi un appui notamment dans le respect des cadres réglementaires de l'action mais aussi pour des conseils et formations des opérateurs économiques. On peut distinguer les préfetures, les directions techniques des ministères au niveau départemental, etc.
- **les Institutions Financières (IF)** : elles développent différents services financiers au profit de la communauté : épargne, prêt, transfert d'argent, etc. Les collectivités locales peuvent intervenir pour négocier des offres avantageuses pour les entrepreneurs de leur territoire et rassurer les IF quant aux risques d'impayés.
- **les Partenaires Techniques et Financiers (PTF)** : Les collectivités locales bénéficient de l'appui de partenaires étrangers dans le cadre de la coopération décentralisée ou internationale pour financer les activités de PEL. La plupart des ONG internationales interviennent aussi en appui technique et financier directement auprès des acteurs économiques. Ils associent peu les collectivités locales.

- **Echantillon**

Les acteurs de PEL sont nombreux et il sera impossible de les questionner tous. Il est dû échantillonner de manière aléatoire les acteurs suivant leurs catégories.

L'échantillon est constitué de six (6) catégories d'acteurs à savoir : les acteurs économiques, les collectivités locales, la société civile, les services déconcentrés de l'Etat, les institutions financières et les PTF (tableau II). Il a été questionné 10 acteurs économiques dans la Commune suivant leur disponibilité.

Tableau II : Echantillonnage

Acteurs	Nombre de personnes prévues	Nombre de personnes interrogées	Taux d'échantillonnage %
Acteurs économiques	20	10	22,22
Autorités locales	20	12	26,67
Société civile	10	8	17,78
Services déconcentrés de l'Etat	10	5	11,11
Institutions financières	10	5	11,11
Partenaires Techniques et Financiers	10	5	11,11
Total	80	45	100

Source : Enquête de terrain, septembre 2018

Le taux d'échantillonnage ($T = \text{nombre de personnes enquêtées} / \text{nombre total des enquêtés}$) est de 22,22% pour les acteurs économiques. La même procédure est utilisée au niveau des autres acteurs. En dehors de l'indisponibilité des acteurs des services déconcentrés de l'Etat, des IF et PTF, le manque de volonté des autres acteurs (acteurs économiques, autorités locales et société civile) à fournir des informations, a limité les recherches à ce nombre.

Le tableau III présente les méthodes et les outils appropriés.

Tableau III : Définition des méthodes d'enquête

OBJECTIFS SPECIFIQUES	METHODES/ TECHNIQUES DE COLLECTE	OUTILS UTILISES	CIBLES CONCERNEES
Identifier les atouts, potentialités et contraintes de la Commune et analyser leur attractivité et leur compétitivité sur l'économie locale	- Recherche documentaire - Enquête exploratoire	- Guide d'entretien	- Centres de documentation (Commune de Zè, MCVDD/DAT, INSAE) - Personnes ressources
	- Sondage - Entretien	- Questionnaire - Guide d'entretien	- Autorités locales - Responsables structures privé - société civile - population
	Observation directe	- Appareil photo	- Ressources naturelles - Acteurs
Evaluer les orientations stratégiques des autorités communales pour booster le développement	- Sondage - Entretien	- Questionnaire - Guide d'entretien	- Acteurs - Autorités locales - Structures privées d'IMF - CCIB - MAEP

économique local			- FSA - INRAB
Proposer la mise en place d'une chaîne de valeur autour de la filière ananas pour rendre attractif et compétitif l'économie de la Commune de Zè.	- Sondage - Entretien	- Questionnaire - Guide d'entretien	- Acteurs - Autorités locales - Structures privées d'IMF - FAO - MAEP

Ce tableau III récapitule les techniques et outils utilisés pour l'enquête réalisée au cours de la recherche.

- Techniques et Outils de collecte de données

Cette partie est consacrée aux techniques et outils utilisés pour l'analyse des données. Le tableau II les a récapitulés en rapport avec les objectifs spécifiques et les types de données collectées.

L'entretien

Conduit de façon systématique, l'entretien a été surtout en direction des autorités publiques et privées. Il a été réalisé à l'aide d'un **guide d'entretien** utilisé pour échanger et recueillir de l'information auprès des responsables des structures publiques et privées ainsi que des autorités locales. Il permet d'apprécier les logiques d'intervention sur les perspectives stratégiques du développement économique local de la Commune de Zè, de mesurer ses impacts socioéconomiques, de déterminer les degrés de responsabilité de chaque acteur et d'évaluer l'exercice de l'autorité publique en vue d'offrir des possibilités favorables à la chaîne de valeur des filières porteuses de l'économie locale.

Sondage

Cette technique a permis de sonder une partie seulement des acteurs appelée échantillon, de les interroger pour connaître leur implication dans la chaîne de valeur des secteurs porteurs à la PEL. Elle a été réalisée par l'utilisation du **questionnaire** administré aux acteurs économiques et aux cadres des structures et services techniques de l'Etat. L'enquête par questionnaire a pour objectifs :

- au niveau des acteurs, de préciser les impacts socio-économiques des secteurs porteurs à la PEL dans la Commune de Zè et environs ;
- au niveau des cadres des structures et services techniques de l'Etat, d'évaluer leur degré d'implication dans ces secteurs tout au long du processus d'élaboration de la

Stratégie de Promotion de l'Economie Locale (SPEL) conformément aux grandes orientations du PDC de la Commune.

Par ailleurs, il n'est pas superflu de préciser que la technique de l'observation libre et directe a été également utilisée. Ceci a permis de faire usage de l'appareil photographique dont l'objectif est la capture de vues pour illustrer le document.

1.2.3- Traitement des données collectées

Cette phase comprend le dépouillement et la synthèse des données brutes. L'analyse des informations collectées ont permis d'observer la logique d'intervention des différents acteurs de PEL à l'aide de la matrice SWOT sur la base des variables ci-après :

- **fondement naturel** : il est caractérisé par l'environnement naturel, les végétaux, tous les atouts naturels et plus précisément le sol existant favorisant la production agricole dans la Commune de Zè ;
- **fondement humain** : ce fondement concerne les ressources humaines favorables aux secteurs de production et de soutien à la production. Ces atouts dans notre étude concernent les acteurs de PEL ;
- **fondement socio-économique** : il concerne essentiellement les ressources financières générées par toutes les activités de production et de soutien à la production ainsi que leurs apports à la Commune.

1.2.4- Analyse des résultats (modèle d'analyse)

La méthode utilisée pour analyser les stratégies d'attractivité et de compétitivité de l'économie locale dans la Commune de Zè est le modèle SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces). Il a permis d'identifier les facteurs physiques, humains et socioéconomiques internes et externes qui influencent la Commune.

Cette approche méthodologique a permis d'obtenir les résultats.

CHAPITRE II : FACTEURS D'ATTRACTIVITE ET DE COMPETITIVITE DANS LA COMMUNE DE ZÈ

Dans cette partie de la recherche, il est proposé de décrire la présentation du cadre de l'étude, la dynamique foncière, les facteurs humains d'attractivité et de compétitivité et les secteurs d'activité dans la Commune de Zè.

2.1- Présentation du cadre de l'étude

La présentation comprend trois (3) parties à savoir : la situation géographique, la situation administrative et les caractéristiques physiques de la Commune de Zè.

2.1.1- Situation géographique

La Commune de Zè, subdivision administrative du département de l'Atlantique est comprise entre 6°32 et 6°87 de latitude Nord d'une part et entre 2°13 et 2° 26 de longitude Est d'autre part. Avec une superficie de 653 km², elle est la Commune la plus vaste du département dont elle occupe 19,88% du territoire. Elle est limitée :

- au Nord par les Communes de Zogbodomey et de Toffo ;
- au Sud par les Communes d'Abomey-Calavi et de Tori-bossito ;
- à l'Est par les Communes d'Adjohoun et de Bonou ;
- à l'Ouest par la Commune d'Allada.

2.1.2- Situation administrative

La Commune de Zè compte 73 villages répartis sur onze (11) arrondissements qui sont : Adjan, Dawé, Djigbé, Dodji-Bata, Hêkanmè, Koundokpoé, Sèdjè-Dénou, Sèdjè-Houègoudo, Tangbo-Djêvié, Yokpo et Zè.

La Commune de Zè est administrée par un conseil communal de 17 conseillers communaux ayant à leur tête un Maire, deux adjoints, 11 chefs d'arrondissement et 73 chefs de villages.

Le conseil communal de Zè tient régulièrement les sessions ordinaires obligatoires et des sessions extraordinaires. En plus des trois commissions permanentes obligatoires, le conseil a créé une quatrième commission. Ces commissions se présentent comme suit :

- la Commission des Affaires Economiques et Financières ;
- la Commission des Affaires Sociales et Culturelles;
- la Commission des Affaires Domaniales et Environnementales ;
- la Commission de la Coopération Décentralisée et de la Communication.

Le Maire et ses adjoints assurent l'exécution des décisions prises par le Conseil et rendent compte à cette instance à l'issue des sessions ordinaires et extraordinaires.

La structure politico-administrative de la Commune de Zè qui a été décrite sommairement s'appuie sur l'administration communale qui aide le Maire et ses adjoints en matière d'accomplissement des actes courants du management local.

Diverses fonctions administratives sont opérationnelles et contribuent dans toute la mesure du possible à accompagner l'équipe communale vers l'atteinte des objectifs de développement qui lui sont assignés. Au titre de ces fonctions d'accompagnement techniques et administratives, on peut retenir notamment le Secrétariat Général (SG) qui coordonne pour le compte du Maire nommé conformément à la loi, le Service de Développement Local et de la Planification (SDLP).

La figure 1 présente la situation géographique et administrative de la Commune de Zè

En ce qui concerne donc la situation géographique de la Commune de Zè, l'on peut ici la considérer comme une ressource territoriale du fait de ses multiples avantages et inconvénients, qui font que cette localité soit unique. D'ailleurs les caractéristiques climatiques, les facettes pédologiques et le réseau hydrographique le montre.

2.1.3- Caractéristiques physiques

Les caractéristiques physiques comprennent trois parties à savoir : les caractéristiques climatiques, les facettes pédologiques et le réseau hydrographique.

2.1.3.1- *Caractéristiques climatiques*

Le relief de la Commune de Zè est un élément du vaste plateau d'Allada, d'une altitude moyenne de 100 m qui s'incline légèrement vers la côte et surplombe au Nord, la dépression de la Lama. Il est composé de quelques petites dépressions constituées de bas-fonds. Les formations géologiques qui composent ce relief sont constituées essentiellement de dépôts sablo-argileux altérés en faciès de terre de barre.

Le climat est l'ensemble des moyennes concernant la température, les précipitations et les vents (Pierre et *al*, 1998). La mousson, qui est un vent humide venant du sud-ouest du Bénin, apporte la pluie tandis que l'alizé du nord-est souffle pendant la grande saison sèche (Adam et *al*, 1983). Le climat de Zè est de type béninien, marqué par des hauteurs pluviométriques plus ou moins élevées, une amplitude thermique annuelle relativement faible (inférieure à 5°C) et par la succession de quatre saisons distinctes qui sont favorables aux rendements agricoles.

A partir de ces données, l'on peut dire que la Commune de Zè dispose des caractéristiques climatiques idéales pour les activités du secteur de production et de soutien à la production qui sont porteuses pour la promotion de l'économie locale.

2.1.3.2- *facettes pédologiques*

Le caractère des sols permet la fertilité pour les activités agricoles. Le territoire de la Commune est dominé par trois types de sols : **(i)** les sols ferrallitiques qui couvrent plus de la moitié du plateau et sert de support à toutes les cultures pluviales; **(ii)** les sols hydromorphes à horizon superficiel gris assez riche constituent le substrat des plans d'eau et des bas-fonds. On les rencontre dans les arrondissements riverains de la vallée de l'Ouémé notamment Djigbé, Sèdjè-Dénou et Sèdjè-Houègoudo ; **(iii)** les vertisols qu'on retrouve à l'extrême nord de la Commune à travers les plaines inondables.

La végétation favorise les précipitations. Le couvert végétal de la Commune de Zè, s'articule autour de quatre ensembles à savoir : les forêts claires et formations boisées dont la forêt classée de Djigbé (3441 ha), les formations arborées et arbustives, les formations aquatiques et les plantations d'*Elaeis guineensis* (palmier à huile) d'une superficie de 3056 ha installées par la SONADER et gérées actuellement par des Coopératives d'Aménagement Rural (CAR). On peut y rencontrer des espèces telles que *Milicia Excelsa* (Iroko), *Ceiba pentandra* (Fromager), *Adansonia digitata* (baobab), *Nymphaea Lotus* etc.

La faune quant à elle est très variée mais s'amenuise de jour en jour.

Les facettes pédologiques présentent de multiples opportunités pour les secteurs productifs dominés par le secteur primaire dont les plus importantes activités sont : l'agriculture et la transformation agro- alimentaire.

2.1.3.3- Réseau hydrographique

Le réseau hydrographique n'est pas dense et est très localisé. En effet, seules les zones Nord et Est sont irriguées par les affluents du fleuve Ouémé. Ces localités sont traversées par les affluents de l'Ouémé et offrent l'opportunité d'un troisième cycle cultural ; culture de décrue de novembre à mars de chaque année.

A l'analyse de ces données, l'on constate que la Commune de Zè est traversée par de petits cours d'eau qui sont favorables aux activités agricoles.

La figure 2 présente le réseau hydrographique de la Commune de Zè.

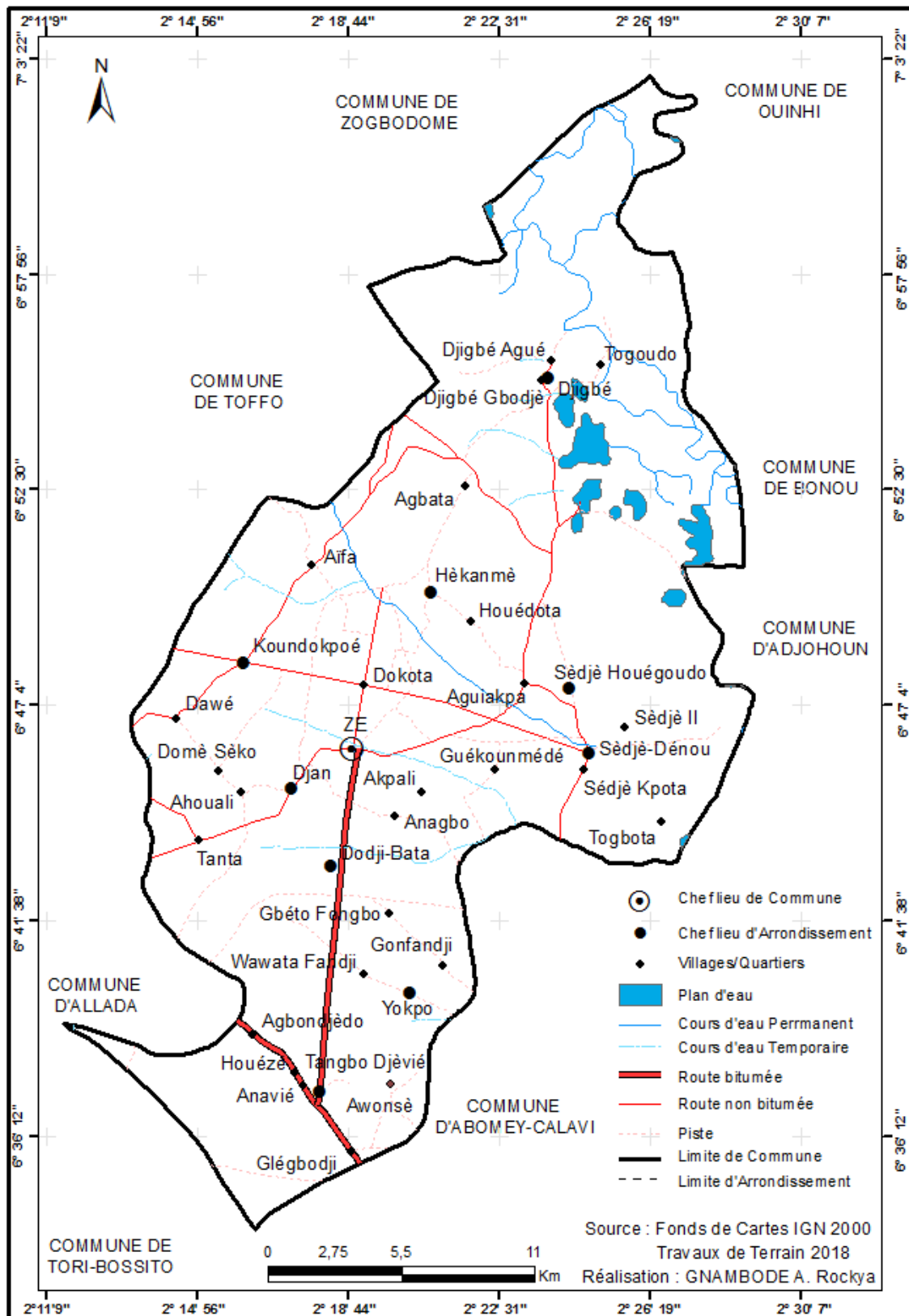


Figure 2 : Réseau hydrographique de la Commune de Zè

2.2- Dynamique foncière

La pression foncière et la diminution des espaces cultivés par actif agricole ont occasionné le départ des bras valides vers l'activité de taxi moto communément appelé "Zémidjan". Ce départ des bras valides génère peu de retombées pour la Commune dans la mesure où ces jeunes se sont pour la plupart installés dans les villes d'accueils (Cotonou, Abomey-Calavi) à la recherche de meilleures conditions de vie et surtout d'emplois.

En ce qui concerne la main d'œuvre, cette dernière est incontournable pour les activités agricoles car, elle devrait être abondante mais également de qualité. Mais malheureusement, il est constaté un déplacement massif des populations surtout des jeunes de la Commune pour les zones urbaines.

2.3- Facteurs humains d'attractivité et de compétitivité dans la Commune de Zè

Il y a lieu de préciser que l'attractivité et la compétitivité d'un territoire ne peuvent être appréciées différemment des facteurs qui poussent ou attirent les acteurs économiques à s'installer ou à se localiser sur tel ou tel espace territorial. D'ailleurs, Merenne-Schoumaker dans «La localisation des industries» (1991), affirme que la localisation des activités économiques est influencée par les caractéristiques des établissements et par les caractéristiques des territoires. En ce qui concerne le territoire, il différencie deux niveaux d'analyse territoriale, à savoir : le niveau des grands espaces économiques et des pays, et le niveau des régions, des localités et des terrains.

Étant donné que notre analyse n'est pas faite dans un cadre national, mais plutôt local, le recensement des facteurs d'attractivité et de compétitivité portera, pour ce qui est des caractéristiques territoriales sur le cadre général, les facteurs de production et de soutien à la production.

Les facteurs humains de l'attractivité et de la compétitivité dans la Commune de Zè portent sur la dynamique de la population et les services sociaux de base pour ce qui concerne cette recherche.

2.3.1-Dynamique de la population

Les résultats du recensement général de la population de 2013 (RGPH4) indiquent pour la Commune de Zè une population estimée à 106 962 habitants dont 51 592 hommes et 55 370 femmes. Selon le RGPH3, la population de Zè représente 9,08 % de la population du département de l'Atlantique et se classe en sixième position du point de vue du poids

démographique, après les Communes d'Abomey-Calavi, d'Allada, d'Ouidah, de Sô-Ava et de Toffo. La population est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire communal. Les arrondissements de Zè, Tangbo-Djèvié, Dodji-Bata, et de Hèkanmè concentrent l'essentiel de la population environ 51,01 %. Les arrondissements les moins peuplés sont Djigbé (5,04 %) et Dawé (5,26 %).

La population est dominée par le groupe socio-culturel "Aïzo" qui, ajouté aux "Ouèmènou" font 97,4 % de la population. Viennent ensuite les Yoruba (1 %), les Adja (0,8 %) et d'autres ethnies (0,8 %). Les religions les plus pratiquées sont les religions traditionnelles, le christianisme, l'islam et autres. Elle est à majorité rurale (84,92%).

La dynamique de la population de la Commune de Zè entre 1979, 1992, 2002 et 2013 se présente comme suit dans la figure 3.

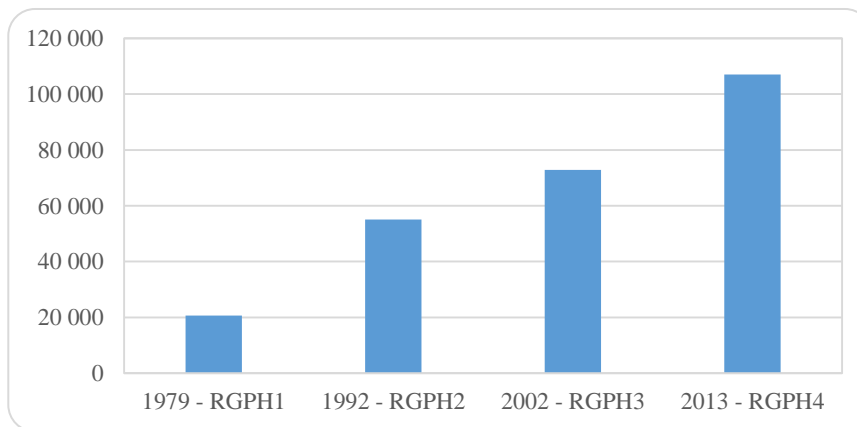


Figure 3 : Dynamique de la population de la Commune de Zè (RGPH 1, 2, 3 et 4)

L'analyse de la figure 3 montre que la population de la Commune de Zè a doublé au cours du deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2) par rapport au premier et a connu une augmentation pour les RGPH 3 et 4. De cette analyse, il est à conclure que l'accroissement de la population montre les perspectives d'un fort potentiel de la tranche d'âge active ce qui favorisera la promotion de l'économie locale par les activités agricoles grâce aux atouts et potentialités de la localité.

2.4- Secteurs d'activité dans la Commune de Zè

Cette partie est consacrée aux secteurs de production et secteurs de soutien à la production.

2.4.1-Secteur de production

Le secteur de production est débattu sur quatre (4) points dans la Commune de Zè que sont : l'agriculture, l'élevage, la pêche et la transformation agro-alimentaire.

2.4.1.1- Agriculture

L'agriculture occupe plus de 95% de la population totale de la Commune. Elle se pratique sur une superficie totale d'environ 43 440 ha. Plus de 50% des exploitations agricoles ont une superficie comprise entre 5 et 10 ha, environ 40% des exploitations ont une superficie entre 10 et 25 ha. Les grandes exploitations dépassant 50 ha ne représentent que 5% de la superficie totale. Les spéculations faites sont :

- les cultures vivrières (maïs, manioc, arachide, niébé, patate douce, riz et taro) ;
- les fruits et légumes (tomate, piment, gombo, légumes feuilles, bananes, agrumes, manguiers, papayes etc....) ;
- les cultures industrielles (palmier à huile, acacia, ananas, teck,...) ;
- la culture de l'ananas prend de plus en plus de l'ampleur dans la Commune.

Il s'agit des conditions agro écologiques favorables et du dynamisme organisationnel des producteurs de la culture de l'ananas qui constitue une importante source de revenus pour la Commune. La figure 4 montre l'évolution des principales spéculations agricoles au niveau de la Commune de 2007-2011.

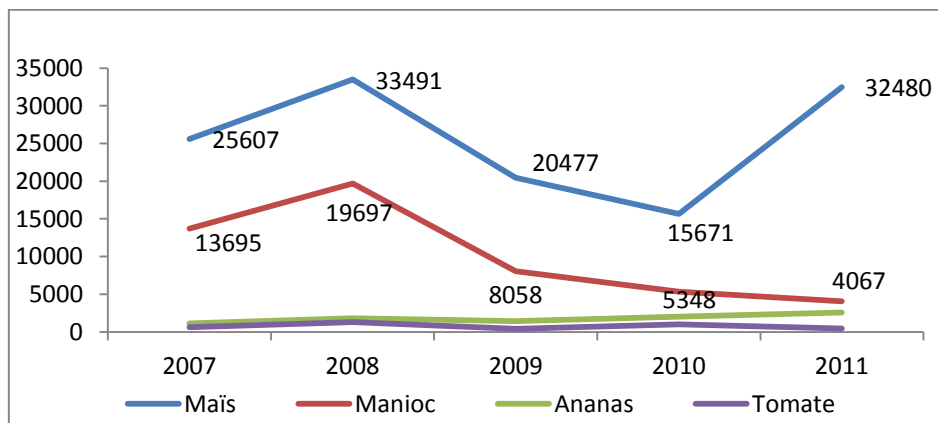


Figure 4 : Evolution des principales spéculations agricoles au niveau de la Commune de Zè de 2007-2011.

Source : Rapport annuel CeCPA-Zè, 2012

L'analyse de la figure 4 montre une évolution irrégulière de la production des principales spéculations dans la Commune. Après avoir atteint leur plus haut niveau en 2008, la production du maïs et du manioc a atteint son plus bas niveau en 2010 avec 15 671 tonnes pour le maïs et 5 348 tonnes pour le manioc.

En dehors des quatre spéculations présentées sur le graphique, la Commune produit aussi de la banane de diverses variétés. Toutefois cette culture demeure très traditionnelle sans la mise en pratique de techniques culturales modernes. Les conditions du milieu sont très favorables à

cette culture qui pourrait se développer encore davantage si l'encadrement approprié était accordé aux producteurs.

2.4.1.2- *Elevage*

La production animale concerne essentiellement les caprins, la volaille et les porcins. Elle intervient dans l'économie des ménages par sa contribution aux petites dépenses et à la satisfaction des besoins exceptionnels. De type traditionnel, l'élevage n'est pas intégré à l'agriculture et n'est donc pas orienté vers la maximisation des revenus. L'élevage de bovins est l'œuvre de quelques éleveurs qui confient leur cheptel à des Peulh.

Cependant l'élevage moderne est pratiqué et organisé dans certaines stations. Il s'agit de :

- six sites avicoles ;
- quatre sites d'élevages d'aulacodes ;
- dix sites d'élevage de lapins ;
- deux sites hélicicoles ;
- sept ruches.

L'évolution du cheptel de différentes espèces d'animaux élevés au niveau de la Commune de Zè est illustrée dans le tableau IV.

Tableau IV : Evolution du cheptel des principales espèces d'animaux élevés au niveau de la Commune de Zè de 2007 à 2011

Année	Espèces en élevage					
	Bovins	Petits ruminants	Porcins	Volailles	Lapins	Aulacodes
2007	627	9 125	931	88 000	8 000	3 328
2008	390	34 000	900	34 000	2 500	911
2009	412	32 000	890	35 000	2 530	605
2010	432	35 375	11 450	27 500	1 900	618
2011	627	30 323	849	128 611	1 320	458

Source : Rapport annuel CeCPA-Zè, 2012

L'analyse du tableau IV montre que les volailles dominent les activités d'élevage dans la Commune. Leur effectif, bien qu'ayant connu une baisse entre 2008 et 2010, a augmenté de manière exponentielle en 2011 atteignant un niveau record d'environ 129 000 têtes.

Si les élevages conventionnels, conduits généralement sous un mode traditionnel sont confrontés à des taux de mortalité très élevés, les élevages non conventionnels quant à eux connaissent des problèmes de vulgarisation et de promotion.

La promotion de ce secteur constitue l'une des pistes à explorer dans le cadre de la diversification des activités génératrices de revenus des ménages agricoles.

2.4.1.3- Pêche

La contribution de la pêche dans la création des emplois et des revenus est très faible dans la Commune de Zè. Ceci est dû aux contraintes liées au facteur eau (tarissement, comblement, enherbement, pollution) couplées aux moyens et méthodes de production rudimentaires (pisciculture archaïque, moyens de pêche très peu performants).

La Commune est traversée par l'affluent (Sô) du fleuve Ouémé. La pêche y est pratiquée dans trois (03) arrondissements situés au nord et occupe un faible effectif d'actifs.

En terme de tonnage de production, particulièrement au niveau des plans d'eau c'est-à-dire le bras mort de la vallée de l'Ouémé, il est passé de 13 tonnes en 2007 à 26,817 tonnes de poissons en 2009, soit une augmentation de 107 %.

Ce secteur reste encore à valoriser du fait que les activités de pêche sont confrontées aux problèmes d'équipement et de formation des populations.

2.4.1.4- Transformation agro-alimentaire

Les activités de transformation sont assez développées dans la Commune de Zè. Elles occupent un grand nombre d'acteurs et concernent : la transformation du manioc en gari et en tapioca, la distillation du vin de palme en Sodabi, la préparation de l'huile rouge à partir de la noix de palme, la fabrication du savon artisanal et la préparation du jus d'ananas. Ces activités sont en grande partie menées avec des outils rudimentaires et sont confrontées au manque ou à l'insuffisance de capital financier, aux difficultés d'approvisionnement de la matière première et d'écoulement des produits du fait de l'état défectueux des voies. Elles sont menées par des femmes souvent organisées en groupements qui produisent en quantité et vendent. Ces groupements de femmes sont de plus en plus soutenus par des institutions internationales, des ONG, fondations et projets (Fondation MTN, Hunger Free World, USAID, etc.) qui leur viennent en appui avec des outils et technologies appropriées.

Ces unités de transformation peuvent être considérées comme des facteurs d'attractivité, qui sont fondés sur les caractéristiques des entreprises, car le développement d'un secteur ou branche d'activité transforme la Commune et la rend attractive et compétitive pour d'autres entreprises exerçant la même activité.

2.4.2- Secteurs de soutien à la production

Cette partie de la recherche parle de l'énergie, l'industrie, l'artisanat et culture, les transports et communication, les loisirs et sports, le tourisme et l'hôtellerie et enfin la dynamique de l'économie locale de la Commune de Zè.

2.4.2.1- Energie

La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) est présente dans la Commune de Zè. Elle est installée dans l'arrondissement de Zè où elle dessert essentiellement le quartier central. Mais également, elle couvre partiellement les arrondissements de Tangbo Djèvié, Adjan, Yokpo et Dodji Bata. Dans les cinq (5) arrondissements suscités, des poteaux électriques ont été installés mais le raccordement n'a pas suivi.

La proportion des populations disposant de l'énergie électrique demeure très faible. L'éclairage public et l'approvisionnement en énergie électrique domestique est très peu satisfaisant.

Le problème de l'électrification reste tout entier. Pour pallier cela, il convient donc de rechercher des solutions appropriées et mieux adaptées à l'électrification des chefs-lieux d'arrondissements de la Commune et en l'occurrence les arrondissements reculés et enclavés comme Sèdjè Houègoudo et Djigbé. Les énergies propres ou renouvelables pourraient contribuer à résoudre ce problème, ce qui favorise le divertissement de la population après les travaux agricoles, la continuité des commerces des femmes jusqu'à 22 heures, l'étude des jeunes etc.

2.4.2.2- Industrie

On peut noter que le potentiel industriel n'est pas insignifiant dans la Commune de Zè. Il est remarqué l'existence des scieries, des unités de transformations artisanales et même de type industriel comme TILLU dans la transformation de l'ananas et autres de l'huile de palme.

Ces unités de production peuvent également être considérées comme un des éléments qui conditionnent le degré d'attractivité d'une localité. C'est ainsi que se construit une relation de réseau entre grandes, moyennes et petites unités contribuant à la construction et le développement de l'attractivité et de la compétitivité d'un territoire.

2.4.2.3- Artisanat et culture

L'artisanat demeure une activité très importante dans la Commune et regroupe tous les corps de métiers de la nomenclature de l'artisanat et dont les plus importants peuvent être classés dans les catégories suivantes :

- l'artisanat de métiers regroupant les corps de métiers qui s'occupent des réparations et prestations de services tels que la menuiserie, la couture, la coiffure, la photographie, la mécanique, la maçonnerie, etc. Cette catégorie d'artisanat est relativement développée dans la Commune et occupe aussi bien les femmes que les hommes ;
- l'artisanat de production et de transformation qui regroupe les corps de métiers tels que la soudure, la vannerie, la forge, etc. n'est pas très développé ;

- l'artisanat de transformation et de conservation des produits agricoles dont notamment la transformation du manioc en gari et tapioca, des noix de palme en huile rouge. La transformation des produits agricoles constitue l'une des forces de la Commune en termes de commerce. En effet les produits issus de la transformation agricole sont très prisés et favorisent le développement d'échanges commerciaux.

Les contraintes liées à l'exercice de ces métiers sont entre autres l'absence de formation continue, le faible accès aux crédits, le faible pouvoir d'achat des populations. Toutefois, la création des centres de métiers, l'organisation des associations d'artisans et l'organisation des examens de fin d'apprentissage offriront des possibilités de développement au secteur.

L'exploitation des carrières de sable, de latérites et de gravier favorise une dégradation des sols par une combinaison des érosions éoliennes, hydriques dont les conséquences sont difficiles à corriger.

La culture est loin d'être valorisée hormis les fêtes annuelles nationales du Vaudoun. Elle est menacée par le modernisme mal assimilé, la floraison des églises évangéliques et l'absence de festivals culturels communaux. La valorisation de ce facteur permet l'attractivité de la Commune par des touristes curieux qui cherchent à connaître la culture des autres pays.

2.4.2.4- Transports - Communication

La Commune de Zè est traversée par la Route Nationale Inter Etats bitumée (RNIE 2) sur 8 Km environ. A l'intérieur, elle est desservie par des routes nationales et des pistes de desserte rurale qui relient les arrondissements et les villages. Mais dans l'ensemble, la Commune est enclavée du fait de l'état défectueux des pistes qui sont très étroites, ensablées et faites de crevasses qui, en saison pluvieuse, coupent certains villages du reste de la Commune avec les impacts négatifs sur l'économie locale.

L'entretien du réseau de communication est fonction de l'importance du flux et de la disponibilité financière. Les routes intercommunales sont par moment entretenues par le service départemental de l'entretien routier.

En effet, le mauvais état des voies ne facilite pas le transport dans la Commune qui dès lors est très peu développé malgré les trois gares routières. Il est assuré par des taxi-motos pour les déplacements inter-villages et des taxis autos surtout les jours d'animation des principaux marchés de la Commune notamment ceux de Tangbo, Zè-Centre, Sèdjè-Dénou.

Il est indispensable de noter que le facteur le plus important dans l'attractivité et la compétitivité d'une localité est le transport et son accessibilité.

Le réseau téléphonique filaire est inexistant dans la Commune. Grâce au développement récent des réseaux GSM, tous les arrondissements sont couverts par les deux (2) réseaux du pays. Cependant, la couverture de la Commune par ces réseaux de téléphonie cellulaire n'est que partielle avec pour corollaire les difficultés de connexion à l'internet, ce qui limite les capacités des acteurs de PEL à s'informer et à communiquer avec le reste du monde.

Par ailleurs, il convient de mentionner que la Commune est entièrement couverte par la radio et la télévision nationale ainsi que les télévisions privées CANAL 3, Golf TV et les radios locales. Ce qui permet de minimiser le déficit d'informations des acteurs sociaux sans toutefois répondre à toutes leurs attentes.

La communication et l'internet sont des facteurs importants pour toutes les transactions et permettent l'attractivité de la localité. Pour une réussite parfaite de la mise en œuvre de la démarche de définition de la stratégie de PEL, l'information des parties prenantes garantit leur participation active à la dynamique locale et facilite la prise en compte de leur opinion et de leurs besoins réels.

2.4.2.5- Loisirs - Sports

Les loisirs sont presque inexistants malgré la présence d'un centre de loisirs et d'un complexe sportif omnisports, ceux-ci étant très peu bien gérés. On assiste par ailleurs à la disparition du patrimoine culturel de certains jeux ludiques anciennement pratiqués (claquette par les petites filles, contes...) à la dépravation des mœurs chez la jeunesse et de plus en plus à la faible propension des jeunes aux activités sportives.

L'amélioration de l'accès des jeunes aux jeux et loisirs contribuent à la promotion de l'économie locale lorsque ceux-ci sont bien organisés. Il s'agira entre autres de réhabiliter le centre des jeunes et de loisirs de la Commune, de doter les chefs-lieux d'arrondissement d'aires de jeux appropriés, de mettre en place l'équipe de disciplines sportives et de la réhabiliter et valoriser le centre artisanal de Tangbo.

2.4.2.6- Tourisme et hôtellerie

La Commune dispose de quelques sites touristiques ou des lieux sacrés dignes de curiosité tels que les forêts sacrées Mounzoun, Assanmè, Agbadji, Ananvié, Zannouzoun, le lac Godro dans l'arrondissement de Sèdjè-Houègoudo. Malheureusement, ces sites sont peu exploités et ne peuvent contribuer aux ressources financières de la Commune.

En ce qui concerne le secteur hôtelier, la Commune ne dispose pas d'hôtels, mais on y dénombre quelques auberges. La rareté des infrastructures d'hébergement rend très difficile

les conditions de séjour des hôtes de la Commune, ce qui occasionne la perte des devises dans la localité.

Ce potentiel touristique peut être valorisé par l'aménagement des sites touristiques (forêts sacrés et lac Godro) et la promotion des activités d'hébergement et de restauration.

La valorisation et l'exploitation de ces sites touristiques est un facteur capteur d'emplois et capable de faire rayonner la Commune de Zè. Ceci à son tour favorisera le secteur hôtelier pour l'hébergement des touristes.

2.4.2.7- Dynamique de l'économie locale

La dynamique de l'économie locale évoque l'état des infrastructures marchandes et économiques et les finances locales.

Infrastructures marchandes et économiques

Les activités commerciales dans la Commune de Zè s'organisent autour des marchés locaux. Leur potentiel est lié à l'abondance de produits agricoles (cultures vivrières, fruits et légumes, cultures industrielles).

On enregistre dans la Commune cinq marchés locaux dont le plus important est celui de Zè-centre qui connaît des transactions de grandes envergures avec des marchands venus de Cotonou et des Communes voisines telles que Abomey-Calavi et Allada.

La position géographique du marché central qui le rapproche relativement des centres urbains par rapport aux autres marchés locaux, la disponibilité des produits agropastoraux et manufacturés et les équipements marchands, offrent des possibilités d'échanges commerciaux de grande importance. Cependant, la faible couverture des infrastructures et équipements marchands compromet l'essor du commerce. Le tableau V présente les principales infrastructures marchandes de la Commune.

Tableau V : Infrastructures marchandes dans la Commune de Zè

Type	Nom (Localisation/ arrondissement)	Importance (rayonnement)	Périodicité	Etat	Observations
Marchés	Aïdjèdo/Tangbo	Régional	4 jours	Matériaux précaires	Projet d'aménagement en cours
	Zè-Centre/Zè	Régional	4 jours	Matériaux précaires et définitifs	Projet de construction en cours
	Sèdjè-Dénou	Régional	4 jours	Matériaux précaires	Projet de construction de 10 hangars à 6 places en cours
	Agbata/Hèkanmè	Local	4 jours	Matériaux précaires	-
	Aïfa/Koundokpoé	Local	4 jours	Matériaux précaires et définitifs	-
Gares routières	Tangbo Aga/Tangbo	-	-	Matériaux précaires	-
	Zè-Centre/Zè	-	-	Matériaux précaires	-
	Dénou centre/ Sèdjè Dénou	-	-	Matériaux précaires	-

Source : Mairie de Zè, 2012

Le tableau V montre qu'après quelques infrastructures marchandes des marchés Zè-Centre/Zè et Aïfa/Koundokpoé en matériaux définitifs, le reste de la Commune sont en matériaux précaires. A ce niveau, il est urgent que les autorités communales œuvrent pour les projets d'aménagement et de construction des matériaux définitifs dans les marchés et les gares routières au niveau des arrondissements. Ce qui favorisera d'une part la promotion des activités commerciales locales et régionales et d'autre part les transports des produits agricoles vers les marchés.

Parmi ces marchés, seuls ceux de Zè-Centre et Tangbo présentent un véritable intérêt économique pour la Commune du point de vue du nombre d'utilisateurs drainés, du taux d'animation, des produits vendus et de la promotion de l'économie locale. Ces deux marchés sont des facteurs capitaux pour l'attractivité et la compétitivité de la localité. En effet, ces marchés d'envergure régionale, s'animent tous les quatre jours et sont fréquentés par les vendeurs de divers horizons (Cotonou, Abomey-Calavi, Allada, etc).

Les trois autres marchés regroupent peu d'utilisateurs, s'animent peu, avec une couverture locale. Par ordre d'importance décroissante, il s'agit des marchés Tangbo Aga, Sèdjè Dénou, Aïfa/Koundokpoé, Agbata/Hèkanmè.

Pour favoriser l'attractivité et la compétitivité de l'économie locale dans la Commune de Zè, plusieurs initiatives relatives à la promotion des activités agricoles et commerciales doivent être prises. Il s'agit de :

- la construction par les Israéliens d'un centre de formation et de perfectionnement de la production de l'ananas de 50 hectares à Akouedjromédé (volonté politique) ;
- la construction de nouveaux hangars, boutiques et magasins dans le marché Tangbo-Djèvié (Zè-plaque) le principal lieu d'approvisionnement de l'ananas frais des exportateurs au Bénin ;
- l'aménagement des pistes rurales pour permettre l'accès dans les champs des producteurs qui sont les principaux lieux d'achat des produits agricoles ;
- l'aménagement des gares routières de Tangbo, Zè et Sèdjè-Dénou, pour permettre de joindre facilement les champs au marché Tangbo/Djèvié.

Ces initiatives vont favoriser l'essor de l'économie locale de la Commune avec une sécurité alimentaire durable.

Finances locales

Les finances de la Commune de Zè sont alimentées par ses ressources propres, les contributions de l'Etat et autres ressources mises à sa disposition.

- *Evolution des recettes de fonctionnement*

Cette rubrique retrace l'évolution, sur la période de 2008 à 2012, des recettes totales de fonctionnement mobilisées.

De 24 millions en début de période, les produits des domaines sont passés à 74 millions en 2011 avant de régresser jusqu'à 50 millions en fin de période. L'évolution favorable des recettes non fiscales sur la période de référence relève de la hausse du taux de recouvrement des prestations de service relative à la délivrance des actes administratifs.

Les recettes fiscales ont régressé sur la période allant de 2008 à 2010, leur part étant passée de 40 % en 2008 à 16% en 2010. A partir de 2011, elles ont commencé par croître pour atteindre 36 millions en 2012. Avec la mise en œuvre de la Taxe de Développement Local devenue effective depuis juin 2012, la Commune a vu ses ressources financières s'accroître d'environ 10 millions en 6 mois. Le tableau VI décrit l'évolution des composantes des recettes de fonctionnement de la Commune.

Tableau VI : Evolution des composantes des recettes de fonctionnement

Année	Recettes fiscales	Produits domaines et ventes	Transfert de fonctionnement	Total
2008	33 694 468	24 116 403	26 994 648	84 805 519
	40%	28%	32%	100%
2009	23 265 006	41 354 272	35 246 851	99 866 129
	23%	41%	35%	100%
2010	23 686 205	46 983 427	77 107 258	147 776 890
	16%	32%	52%	100%
2011	24 151 482	74 908 261	45 163 743	144 223 486
	17%	52%	31%	100%
2012	36 818 295	50 873 999	34 399 591	122 091 885
	30%	42%	28%	100%

Source : Etabli à partir des comptes administratifs de 2008 à 2012 de la Commune de Zè

L'analyse du tableau VIII démontre que les recettes de fonctionnement de la Commune de Zè ont connu une légère augmentation en 2009 par rapport à celles de 2008. Alors qu'en 2010, ces mêmes recettes ont augmenté considérablement et ont chuté normalement en 2011 et 2012.

Les recettes de transfert de fonctionnement concernent les transferts de fonctionnement du FADEC, les transferts fiscaux (taxes de voirie et de TVA) et les subventions du PPEA ; d'un montant de 26 millions en 2008, soit 32% des recettes de fonctionnement, elles ont connu une évolution régulière pour atteindre un pic de 77 millions en 2010 soit 52% des parts avant de chuter jusqu'à 34 millions en 2012 soit 28% des parts.

Au total, les recettes de fonctionnement de la Commune de Zè sont de loin très insuffisantes pour permettre à la Commune de faire face aux nombreux défis sociaux. Il est alors urgent de mobiliser les ressources à travers l'amélioration du système de collecte des ressources fiscales, la sensibilisation de la population pour le paiement des impôts et taxes, la négociation de l'appui des PTF au développement pour le financement des projets du PDC, l'organisation d'une table ronde des bailleurs pour le financement des projets contenus dans le PDC, l'appel à la diaspora, aux acteurs privés et à la coopération décentralisée et enfin la formation du personnel des services techniques de la mairie aux nouvelles techniques de management et de mobilisation des ressources.

- *Evolution des recettes d'investissement*

Les recettes d'investissement de la Commune proviennent principalement de deux sources : (i) les transferts d'investissement de l'Etat et (ii) les transferts de fonctionnement que la

Commune a orienté vers la réalisation de ses investissements. Le tableau VII récapitule l'évolution des recettes d'investissement.

Tableau VII : Evolution des recettes d'investissement

Recettes d'investissement	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
Dotations, Subventions d'investissement et fonds divers	100 356 209	178 660 350	93 823 610	346 283 004	429 924 620
Réserves (Excédent de fonctionnement capitalisé)	2 400 000	2 565 396	21 000 000	0	1 000 000
Total des Recettes d'investissement	102 756 209	181 225 746	114 823 610	346 283 004	430 924 620

Source : Etabli à partir des comptes administratifs de 2008 à 2012 de la Commune de Zè

Le tableau VII montre que les recettes d'investissement ont connu une bonne croissance sur la période, passant de 102 millions en 2008 à 430 millions en 2012. L'évolution des recettes d'investissement est due essentiellement aux transferts du FADeC et à la subvention PPEA. Ces recettes d'investissement doivent permettre l'attractivité et la compétitivité de la Communes lorsque les ressources seront mieux orientées.

- *Evolution des dépenses de fonctionnement*

Cette rubrique retrace l'évolution, sur la période de 2008 à 2012, des dépenses totales de fonctionnement mobilisées.

Les dépenses de fonctionnement de l'administration communale sont restées nettement supérieures aux dépenses des services aux populations pendant toute la période. Les charges de personnel à elles seules représentent en moyenne 38% de l'ensemble des dépenses de fonctionnement de la Commune. Ce poids élevé des dépenses de fonctionnement de l'administration communale compromet alors sa capacité à offrir des services sociaux de qualité aux citoyens. Le tableau VIII montre l'évolution des dépenses de fonctionnement.

Tableau VIII : Evolution des dépenses de fonctionnement

Dépenses par composantes	2008	2009	2010	2011	2012	Moyenne
Fournitures et matériels	11 035 341	16 616 550	26 438 024	35 344 557	21 045 112	22 095 917
Frais de personnel	31 807 844	34 636 850	49 603 437	54 956 517	55 619 510	45 324 832
Autres dépenses	37 861 305	44 420 997	48 058 311	51 391 794	44 489 672	45 244 416
Reversement de l'excédent de fonctionnement capitalisé	2 400 000	2 565 396	21 000 000	0	1 000 000	5 393 079
Total dépenses fonctionnement	83 104 490	98 239 793	145 099 772	141 692 868	122 154 294	118 058 243

Source : Etabli à partir des comptes administratifs de 2008 à 2012 de la Commune de Zè

Les dépenses de fonctionnement dans le tableau VIII ont baissé à partir de l'année 2011, passant de 141 millions en 2011 à 122 millions en 2012. Malgré cette baisse, les dépenses de fonctionnement de l'administration communale ont connu une croissance sur la même période ce qui n'encourage d'autres dépenses de fonctionnement dans la Commune.

- *Evolution des indicateurs d'équilibre financier*

Les indicateurs d'équilibre financier permettent de mesurer, d'une part l'autonomie financière de la Commune et d'autre part sa capacité à dégager des ressources pour réaliser des investissements nécessaires aux populations. Cette autonomie est d'autant plus importante qu'elle met la Commune à l'abri de la dépendance d'apports extérieurs et être en mesure de réaliser véritablement ses projets de développement.

Le tableau IX présente quelques indicateurs permettant de juger l'équilibre financier de la Commune au cours des années 2008 à 2012.

Tableau IX : Indicateurs d'équilibre financier

EQUILIBRE FINANCIER	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes de fonctionnement (1)	84 805 519	99 866 129	147 776 890	144 223 486	122 191 885
Dépenses de fonctionnement (2)	83 104 490	98 239 793	145 099 772	141 692 868	122 191 885
Recettes d'investissement (3)	102 756 209	181 225 746	114 823 610	346 283 004	430 924 620
Dépenses d'investissement (4)	67 638 023	165 709 095	127 377 815	157 013 285	290 123 276
Recettes totales	187 561 728	281 091 875	262 600 500	490 506 490	553 116 505
Recettes propres	57 810 871	64 619 278	70 669 632	99 059 743	87 692 294
Transfert de l'Etat	129 750 857	216 472 597	191 930 868	391 446 747	465 424 211
Recettes de fonct. reversées à l'invest.	2 400 000	2 556 396	21 000 000	0	1 000 000
Dépenses totales	150 742 513	263 948 888	272 477 587	298 706 153	412 277 570
Poids des Recettes et Dépenses					
Recettes fiscales /Recettes de fonct.	40%	23%	16%	17%	30%
Recettes propres/Recettes de fonct.	68%	65%	48%	69%	72%
Recettes propres/Recettes totales	31%	23%	27%	20%	16%
Recettes reversées/Recettes de fonct.	2,90%	2,60%	14%	0%	0,80%
Recettes propres/Dépenses de fonct.	68%	66%	49%	70%	72%
Recettes propres/Dépenses totales	38%	24%	26%	33%	21%
Frais de personnel/Recettes de fonct.	38%	35%	34%	38%	46%
Equilibre financier					
Epargne brute A = (1)-(2)	1 701 029	1 626 336	2 677 118	2 530 618	37 591
Capacité d'investissement B = A+3	104 457 238	182 852 082	117 500 728	348 813 622	430 962 211
Capacité ou besoin de financement = B-4	36 819 215	17 142 987	-9 877 087	191 800 337	140 838 935

Source : Etabli à partir des comptes administratifs de 2008 à 2012 de la Commune de Zè

L'analyse de ces indicateurs dans le tableau IX se présente comme suit :

- pour l'épargne brute/nette

Le tableau XII montre qu'au niveau du budget de fonctionnement, les recettes arrivent à couvrir les dépenses de fonctionnement, ce qui a permis à la Commune d'enregistrer une épargne positive sur toute la période. Elle s'est accrue de 1,7 millions en 2008 à 2,6 millions en 2010 et a régressé jusqu'à 37 mille en 2012. Ce faible taux d'épargne ne saurait améliorer la capacité d'investissement de la Commune.

- pour la capacité d'investissement

Le même tableau montre que la capacité d'investissement est tributaire de l'épargne brute ou nette et de la capacité de la Commune à mobiliser les recettes d'investissement. Elle est représentée par le reversement des excédents de recettes de fonctionnement sur les recettes propres d'investissement et les dépenses de fonctionnement pour couvrir les dépenses d'investissement. Elle est passée de 104 millions en 2008 à 430 millions en 2012.

L'amélioration de la capacité de mobilisation des ressources nécessite :

- la dotation de la régie des recettes et la recette auxiliaire des impôts des moyens de recouvrement (véhicule, motos) ;
- la construction des abris pour les postes de collecte de la Taxe de Développement Local (TDL) ;
- les études sur la valorisation des potentialités fiscales de la Commune ;
- les ateliers de valorisation des gisements fiscaux.

En somme, le financement du processus de la PEL doit être abordé avec circonspection et expliqué de manière conséquente pour obtenir une adhésion des opérateurs économiques. L'engagement financier des opérateurs économiques est un indicateur important du sérieux qu'ils accordent à l'élaboration de la stratégie de promotion de l'économie locale et leur degré de participation active à venir. La participation financière ne doit pas être vue comme une contribution substantielle au budget mais un positionnement sur des dépenses judicieusement évaluées. Elle peut avoir diverses formes : la conversion des lignes d'études au niveau des projets en contributions, le financement des ateliers, la prise en charge des participants (déplacement, remboursement de frais...), la collecte interne des données, autres charges (imprimerie, location de salle, honoraires de prestations d'experts...), etc

N'attendez aucune contribution classique mais détaillez le budget de façon à permettre aux parties prenantes de se positionner. La clarté dans la gestion du processus est de nature à fidéliser les acteurs du secteur privé et la société. C'est le début de l'utilisation du partenariat public-privé.

CHAPITRE III : STRATEGIES DE PROMOTION DE L'ECONOMIE LOCALE DANS LA COMMUNE DE ZE

Le chapitre 3 est consacré à l'analyse des actions de dynamisation de l'économie de la Commune de Zè, aux actions de mise en œuvre des axes stratégiques, aux contraintes et limites liées à la mise en œuvre des axes stratégiques, au fondement de la construction de la chaîne de valeur autour de l'ananas et aux suggestions et recommandations.

3.1- Analyse des actions de dynamisation de l'économie de la Commune de Zè

Les actions de dynamisation sont celles identifiées par les acteurs de la Commune et contenues dans le PDC 2^{ème} génération qui est à son terme cette fin d'année 2018. Celles dont la recherche parle sont relatives aux orientations stratégiques de promotion de l'économie locale et aux objectifs des axes stratégiques de développement de la Commune.

3.1.1- Orientations stratégiques de développement inscrites dans le PDC

Pour concrétiser la vision de la Commune de Zè à l'horizon 2025, cinq axes stratégiques ont été identifiés pour les cinq années passées. Elles sont formulées comme suit :

- amélioration de la gouvernance locale ;
- promotion de l'économie locale ;
- amélioration de l'accès des populations aux services sociaux ;
- protection de l'environnement et du cadre de vie des populations ;
- promotion des droits humains et de l'équité.

Ces orientations sont déclinées en des objectifs des axes stratégiques de développement inscrits dans le PDC.

Le tableau ci-dessous présente la logique d'intervention du plan quinquennal (2014-2018) du développement de la promotion de l'économie de la Commune de Zè.

Tableau X : Logique d'intervention

LOGIQUE D'INTERVENTION	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	Sources et Moyens de vérification	Hypothèses
OBJECTIF GLOBAL : Améliorer la gouvernance locale pour un développement humain durable des populations de la commune de Zè.				
PROMOUVOIR L'ECONOMIE LOCALE	Les performances du secteur agricole sont améliorées et la sécurité alimentaire est assurée dans la commune	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmentation de la superficie emblavée d'au moins 50% d'ici 2018 2. Augmentation du taux de mécanisation de l'agriculture 3. Amélioration de la capacité de stockage, de transformation et de conservation des produits agricoles 4. Amélioration de l'accès des producteurs aux intrants 5. Amélioration de l'accès des producteurs aux crédits 6. Amélioration du bilan vivrier de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports annuels du SCDA-Zè - Enquêtes auprès des producteurs - Enquêtes auprès des IMF - Visites de sites 	<ul style="list-style-type: none"> - Contribution de la mobilisation des contreparties exigées par les Projets - Accroissement de l'appui de l'Etat au secteur
	Les activités commerciales sont encouragées	<ol style="list-style-type: none"> 7. Au moins 50% des marchés principaux de la commune sont aménagés et équipés 8. Nombre de nouveaux hangars construits 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités de la Mairie - Enquête auprès des comités de gestion - Visites de sites 	Volonté politique du conseil communal
	L'artisanat est promu	<ol style="list-style-type: none"> 9. Part du budget communal consacré à l'artisanat 10. Niveau d'organisation des artisans (vie associative, organisation des examens de fin d'apprentissage) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités de la Mairie - Enquête auprès des artisans 	Appui du MCAAT
	Le potentiel touristique est valorisé	<ol style="list-style-type: none"> 11. Au moins 50% des sites touristiques sont aménagés 12. Nombre de touristes visitant la commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités de la Mairie - Visites de sites 	Appui du MCAAT
	L'entrepreneuriat des jeunes et des femmes est promu	<ol style="list-style-type: none"> 13. Nombre de jeunes primo-entrepreneurs appuyés 14. Proportion de femmes primo-entrepreneurs appuyés 15. Nombre de formations organisées au profit des jeunes 16. Nombre de PME et MPE créées par des jeunes et des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités de la Mairie - Enquête auprès des jeunes et des femmes 	Bonne collaboration entre la Mairie et l'ANPME, l'ANPE, le FNPEEJ, et d'autres structures habilitées
	Le réseau routier est étendu et entretenu	<ol style="list-style-type: none"> 17. Nombre de kilomètres linéaires de routes entretenues 18. Nombre de kilomètres de pistes ouvertes 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités de la Mairie - Visites de sites 	Appui des PTF Mise en œuvre adéquate de la convention entre la Mairie et le PASTR

3.1.2- Orientations stratégiques de la PEL inscrites dans le PDC

Il s'agit, pour la mise en œuvre des grandes orientations formulées, de déterminer des axes stratégiques auxquels des objectifs appropriés sont assignés. Ainsi, six (6) axes stratégiques ont été identifiés et se présentent dans le tableau XIII. :

Tableau XI : Orientations stratégiques de la promotion de l'économie de la Commune de Zè (2014-2018)

Projets	Activités	Localisation	Montant	Responsable	Partenaire	Source de financement		
						Commune	Etat/FADEC	Partenaires
Amélioration des performances du secteur agricole et la sécurité alimentaire								
A1.1.1	Aménagement et valorisation des bas-fonds et plaines inondables de la commune	Commune	130 000 000	Mairie	SCDA, MAEP	10 000 000	20 000 000	100 000 000
A1.1.2	Vulgariser les avantages des Certificats Fonciers Ruraux auprès des producteurs et des institutions financières	Commune	0	Mairie	SCDA, MAEP	0	0	0
A1.1.3	Acquisition et mise en place d'engins agricoles	Commune	35 000 000	Mairie	SCDA, PPMA	5 000 000	0	30 000 000
A1.1.4	Doter les transformateurs en équipements de transformation	Commune	30 000 000	Mairie	SCDA, PPMA	5000000	5 000 000	20 000 000
A1.1.5	Doter les producteurs en unités de transformation et infrastructures de stockage	Commune	80 000 000	Mairie	SCDA, PPMA PROCAD	10 000 000	20 000 000	50 000 000
A1.1.6	Doter les producteurs en aires de séchage	Commune	30 000 000	Mairie	SCDA, PPMA PROCAD	5000000	5 000 000	20 000 000
A1.1.7	Plaidoyer auprès de la SONAPRA pour la mise en place d'intrants spécifiques	Commune	0	Mairie	SCDA, PPMA	0	0	0
A1.1.8	Plaidoyer auprès des IMF pour la mise en place de crédits appropriés au secteur agricole	Commune	0	Mairie	SCDA, PPMA	0	0	0
Total 1.1.			305 000 000			35 000 000	50 000 000	220 000 000
Promotion des activités commerciales								
A1.2.1	Construire de nouveaux hangars et boutiques et magasins dans les marchés	Zè, Tangbo	80 000 000	Mairie		10 000 000	50 000 000	20 000 000
A1.2.2	Aménager les gares routières de Tangbo, Zè et Sèdjè-Dénou	Tangbo, Zè Sèdjè-Dénou	60 000 000	Mairie		10 000 000	50 000 000	0
Total 1.2			140 000 000			20 000 000	100 000 000	20 000 000
Promotion de l'artisanat								
A1.3.1	Appui à l'organisation des associations d'artisans	Commune	2 500 000	Mairie	DAOP/ MCAAT	500 000	500 000	1 500 000
A1.3.2	Appui à l'organisation des Examens de fin d'apprentissage	Commune	2 500 000	Mairie	DAOP/ MCAAT	500 000	500 000	1 500 000
Total 1.3			5 000 000			1 000 000	1 000 000	3 000 000
Valorisation du potentiel touristique								
A1.4.1	Aménager les sites touristiques (forêts sacrés et lac Godro)	Commune	30 000 000	Mairie	DPT/MCAAT	4000 000	6 000 000	20 000 000
A1.4.2	Promouvoir les activités d'hébergement et de la restauration	Commune	5 000 000	Mairie	DPT/MCAAT	1 000 000	1 000 000	3 000 000

Projets	Activités	Localisation	Montant	Responsable	Partenaire	Source de financement		
						Commune	Etat/FADEC	Partenaires
Total 1.4			35 000 000			5 000 000	7 000 000	23 000 000
	Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes							
A1.5.1	Appui matériel pour la formation et l'installation des jeunes dans l'agriculture	Commune	30 000 000	Mairie	FNPEEJ, MAEP	5 000 000	5 000 000	20 000 000
A1.5.2	Appui aux activités génératrices de revenus des femmes	Commune	30 000 000	Mairie	FNPEEJ, MAEP	5 000 000	5 000 000	20 000 000
Total 1.5			60 000 000			10 000 000	10 000 000	40 000 000
	Extension et entretien du réseau routier							
A1.6.1	Aménagement des pistes de desserte prioritaire	Commune	300 000 000	Mairie	MTPT, PATSR	0	0	300 000 000
A1.6.2	Plaidoyer pour l'entretien périodique et régulier des principales voies (voies classées) d'accès à la commune	Commune	0	Mairie	MTPT, PATSR	0	0	0
A1.6.3	Plaidoyer pour le bitumage de la voie Tangbo (Zè plaque) - Zè-centre – Goulo-Agbata-Sèhouè	Commune	0	Mairie	MTPT			
A1.6.4	Plaidoyer pour le bitumage des bretelles Sékou - Zè-centre; Misséssin-Zinvié-Sèdjè-Dénou-Goulo; Attogon-Adjan.	Commune	0	Mairie	MTPT	0	0	0
A1.6.5	Réaliser un pont de franchissement sur le bas-fonds de Sèdjè-Houègoudo	Sèdjè-Houègoudo	100 000 000	Mairie	MTPT	10 000 000	10 000 000	80 000 000
A1.6.6	Acquisition d'une niveleuse	Zè	PM	Mairie				
Total 1.6.			400 000 000			10 000 000	10 000 000	380 000 000
TOTAL 1			945 000 000			81 000 000	178 000 000	686 000 000

A la lecture de ces six axes stratégiques de la PEL dans la Commune de Zè, il est très aisé de dire que les activités de l'axe 6 ont un financement plus élevé (400 000 000 francs CFA) que celles de l'axe 1 (305 000 000 francs CFA). Ce taux de l'axe 6 s'explique par le financement trop élevé attribué aux partenaires. Cette analyse pose un problème dans cette recherche où il est estimé que la Commune de Zè est fortement agricole. Les objectifs des axes 1 et 2 sont celles dont les activités dominant le terrain. A cet effet et à l'analyse du tableau, on peut dire que l'économie de la Commune de Zè est essentiellement agricole et est soutenue par plusieurs filières. Les activités commerciales, l'élevage, la pêche, l'artisanat, le transport et le tourisme sont non négligeables.

3.2- Actions de mise en œuvre des axes stratégiques

La formulation des stratégies s'est basée sur la vision de développement de la Commune ainsi définie et prend en compte des facteurs prioritaires issus de la problématique de développement. Mais, il est constaté que tous les facteurs prioritaires ne sont pas pris en compte pour faute de financement. Il va sans dire que tous les objectifs définis par les acteurs et qui sont inscrits dans le PDC 2^{ème} génération, ne sont pas atteints. Les défis sont alors à relever pour l'obtention des financements auprès des PTF.

3.2.1- Axe stratégique 1 : Améliorer les performances du secteur agricole

L'axe stratégique 1 concerne les activités du secteur de production. Mais il est à noter que seule l'agriculture et la transformation agro-alimentaire sont prioritaires et occupent la majorité de la population.

3.2.1.1- Agriculture

L'activité agricole dans la Commune de Zè est forte. La population agricole est estimée au 3/4 de la population totale avec une participation importante de la femme. Les principales cultures sont : le manioc, l'ananas, le maïs et le palmier à huile (monographie 2006 de Zè).

- Le manioc

Le manioc constitue de loin la culture la plus importante en termes de production. Cette forte production s'explique par l'important rôle que jouent les produits dérivés dans la consommation des populations du sud-Bénin. En effet, le manioc est transformé surtout par les femmes (organisées en groupements) en gari, tapioca, galettes très bien appréciés et pour la plupart exportés vers les villes environnantes. Les soutiens financiers pour ce produit et sa transformation seraient salutaires (monographie 2006 de Zè).

- L'ananas

La culture de l'ananas est l'un des traits caractéristiques de la Commune de Zè et de ses environs avec lesquels elle en constitue le grenier dans le sud-Bénin. Elle est la seconde culture en termes de production et la première en termes de rendement. Elle est donc à encourager. L'ananas est destiné à plus de 95% à la vente et fait de plus en plus objet de transformation par certains groupements de femmes en jus d'ananas (monographie 2006 de Zè).

- Le maïs

Le maïs est la culture qui occupe la majeure partie de la population et constitue la principale culture de subsistance. Les surfaces emblavées sont importantes avec par contre une production faible (monographie 2006 de Zè).

- **Le palmier à huile**

La culture du palmier à huile constitue la seconde culture de rente après celle de l'ananas au point de vue production mais la plus importante en terme de rentabilité. Elle est principalement l'œuvre des Coopératives d'Aménagement Rural (CAR) organisées en une structure faîtière qui est l'Union Régionale des Coopératives d'Aménagement Rural (URCAR). Les noix de palme récoltées sont transformées en huile rouge destinée en grande partie aux industries de corps gras de la partie méridionale du pays (monographie 2006 de Zè).

3.2.1.2- Transformation agro-alimentaire

Les activités de transformation sont assez développées dans la Commune de Zè et s'exercent suivant deux modes : individuel et en groupements souvent appuyés par des ONG. Elles occupent un grand nombre d'acteurs et concernent : la transformation du manioc en gari et en tapioca, la distillation du vin de palme en sodabi, la préparation de l'huile rouge à partir de la noix de palme, la fabrication du savon artisanal, la préparation du jus d'ananas et de galettes. Produits en grande quantité, ils sont destinés en majeure partie à la vente et sont l'œuvre surtout des femmes souvent organisées en groupement.

3.2.2- Axe stratégique 2 : Promouvoir les activités commerciales

La potentialité en matière de commerce est liée en grande partie à l'abondance de produits agricoles qui constituent près de 70% des échanges dans les cinq marchés locaux que compte la commune. Quant au commerce de produits manufacturés, il est pratiqué par de grands commerçants qui agissent pour la plupart dans l'informel. Ces produits sont installés dans des boutiques, des dépôts, dans certains marchés ou aux abords des voies principales.

Les deux principaux atouts du commerce dans la commune sont : la forte productivité vivrière et la proximité des centres urbains tels que : Cotonou, Abomey-Calavi et Allada.

3.2.3- Autres axes stratégiques

Il est constaté que des actions sont menées au niveau des axes stratégiques 3, 4, 5 et 6 de la promotion de l'économie locale mais elles ne sont pas remarquables sur le terrain.

3.2.3.1- Axes stratégiques 3 et 5 : Promouvoir l'artisanat et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes

Le secteur secondaire est un chaînon presque inexistant dans la Commune de Zè. En effet, l'industrie se limite à la transformation agro-alimentaire artisanale et de petites unités de PME constituées surtout de scieries.

L'artisanat demeure une activité très importante dans la Commune et constitue la principale source de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

3.2.3.2- Axe stratégique 4 : Valoriser le potentiel touristique

La Commune de Zè montre qu'elle dispose de quelques sites touristiques mais qui malheureusement, sont peu exploités et ne peuvent contribuer aux ressources financières. De plus, la rareté des infrastructures d'hébergement rend très difficile les conditions de séjour des hôtes. Il est alors indispensable de mettre en valeur les richesses touristiques de la Commune pour contribuer à l'accroissement des ressources financières d'une part et à l'attractivité et la compétitivité de la Commune d'autre part.

3.3- Contraintes et limites à la mise en œuvre des axes stratégiques de la PEL

Les contraintes et limites sont relatives à l'agriculture, à la transformation agro-alimentaire, aux activités commerciales et aux axes 3 et 5.

3.3.1- Contraintes liées à l'agriculture

L'agriculture dans la Commune de Zè, eu égard à la forte productivité des principales cultures offre de grandes possibilités au développement de l'industrie agroalimentaire mais il existe un certain nombre de contraintes qui entravent son développement. Il s'agit de :

- l'appauvrissement des sols, résultat de l'archaïsme des méthodes culturales qui influe négativement sur les rendements d'une agriculture au demeurant extensive ;
- la pénurie de surfaces cultivables due à l'expropriation des terres par les CAR et récemment à leur bradage à la diaspora et aux étrangers qui les exploitent rarement.
- l'insuffisance de capital financier qui réduit les producteurs dans leur volonté d'emblaver de grandes surfaces ;
- les difficultés d'écoulement des productions à cause du mauvais état des pistes de desserte rurale notamment en saison pluvieuse ;

- la sous-exploitation des bas-fonds pour le maraîchage ;
- l'apport d'engrais ;
- la modernisation des pratiques culturales ;
- l'appui financier ;
- l'aménagement des voies de desserte rurale pour un bon écoulement des produits.

En effet la production des principales spéculations de la Commune a connu une évolution irrégulière ces cinq dernières années à cause des changements pluviométriques, des rendements fluctuants dus notamment à la diminution de la fertilité des terres et surtout à la faible modernisation des techniques culturales. Le chômage dans ces conditions ne cesse de s'aggraver. Pour donc accroître la production afin de réduire le chômage et la pauvreté dans la commune, le présent projet se veut de moderniser l'agriculture dans la Commune de Zè permettant ainsi à la population de tendre vers une autosuffisance alimentaire.

3.3.2- Contraintes liées à la transformation agro-alimentaire

Les difficultés liées à ces activités sont notamment : le manque ou l'insuffisance de capital financier, l'archaïsme des méthodes et outils de travail, la difficulté à se procurer les matières premières et à écouler les produits à cause du mauvais état des voies d'accès.

3.3.3- Contraintes liées à la promotion de l'artisanat et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes

Les contraintes liées à l'exercice des métiers de l'artisanat sont entre autres l'absence de formation continue, le faible accès aux crédits, le faible pouvoir d'achat des populations.

3.3.4- Contraintes liées aux activités commerciales

La forte productivité vivrière et la proximité des centres urbains tels que : Cotonou, Abomey-Calavi et Allada, ne sont pas encore très bénéfiques à la Commune à cause de la faible capacité technique, organisationnelle et d'investissement des acteurs et de la défectuosité des voies d'écoulement malgré la présence remarquée des institutions de micro-finance telles que : la Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM), la Banque Villageoise d'Epargne et de Crédit (BAVEC), le Comité Villageois d'Epargne et de Crédit (COVEC), les projets de développement et les Projets Verts etc....

Les filières agricoles restent donc les filières sur lesquelles la Commune de Zè devra concentrer ses efforts pour l'atteinte des objectifs de son développement économique. Les filières, maïs, manioc, ananas et palmier à huile constituent les filières porteuses pour la Commune du fait de l'engouement des producteurs à s'intéresser à leur production d'une

part et en raison de ce que, moyennant un effort d'organisation, elles peuvent constituer des filières sources d'importants revenus d'autre part.

Les statistiques enregistrées par le PDC lors de son élaboration fait état de ce qu'en 2002-2003, il a été produit 16 973 tonnes de maïs, 27 850 tonnes d'ananas, 102 360 tonnes de manioc et 4 440 Tonne de palmier à huile.

A l'instar des autres régions du pays où le manioc est produit, sa transformation et sa commercialisation rencontre quelques difficultés dans la Commune de Zè. La commercialisation de l'ananas à l'état brut connaît un léger essor grâce à l'intervention de quelques exportateurs qui en assurent la collecte auprès des paysans pour en assurer l'exportation et/ou la commercialisation sur le plan local. Le maïs constituant la base de l'alimentation de la population de la Commune, cela justifie les efforts consacrés pour sa production afin de s'épargner des risques d'insécurité alimentaire.

Le palmier à huile est vu comme une filière devant être la base d'une intégration communale dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique d'intercommunalité pour la production et l'exploitation d'une filière porteuse.

La production de l'ananas se montre de plus en plus intéressante pour les producteurs avec l'installation de petites usines de transformation de ce produit en jus. Mais il est constaté que cette filière est mal organisée et n'a reçu aucune action particulière de la part des autorités locales dans les années antérieures et même à venir ; alors que toutes les parties prenantes de PEL estiment qu'elle soit la filière porteuse pour le développement économique de la Commune de Zè.

3.4.- Fondement de la construction de la chaîne de valeur autour de l'ananas

L'ananas mobilise un grand nombre de producteurs de la Commune de Zè et la plupart des exportateurs de l'ananas en direction de la France notamment ont ciblé Zè comme une source de collecte du fruit. Quelques usines de transformation du jus installées dans les environnements de Zè constituent des atouts pour valoriser l'ananas produit. L'ananas constitue donc une filière qui, moyennant quelques actions, peut-être la filière phare pour le lancement de l'économie de la Commune de Zè. Toutefois, quelques actions préalables sont nécessaires pour que la Commune puisse construire son économie sur cette filière.

3.4.1- Amélioration de la productivité de l'ananas

Afin de maintenir la qualité actuelle de l'ananas et l'améliorer dans le futur à travers son rendement au champ, sa teneur en sucre et en matière sèche il est nécessaire de faire des recherches approfondies sur la variété cultivée au niveau de l'institut National des

Recherches Agricoles du Bénin (INRAB). La Commune de Zè, pour faire de la filière ananas une filière pourvoyeuse de richesse devra associer les chercheurs à la promotion de l'ananas. Ces derniers travailleront en permanence à l'amélioration variétale de l'ananas en vue de sa performance et sa compétitivité sur le marché aussi bien local, national qu'international.

3.4.2- Appui à l'organisation des producteurs

Le niveau organisationnel actuel des producteurs d'ananas ne leur permet pas de tirer le meilleur profit de leurs activités. Producteurs individuels pour la plupart, ne disposant que quelques 0,5ha en moyenne, chacun vend son ananas aux collecteurs des exportateurs à des prix qui n'est généralement pas rémunérateur (monographie de Zè 2006).

Il est donc nécessaire, voire indispensable, de procéder à une réorganisation des producteurs suscitant en eux la volonté de se mettre ensemble pour garantir une production quantitative pour satisfaire la demande du marché.

3.4.3.- Appui à la transformation

L'économie de la Commune pourrait tirer un grand profit de la promotion de la filière ananas en suscitant sa transformation sur place.

En effet, le jus d'ananas est reconnu très intéressant et recherché surtout sur le marché sous régional (Niger, Burkina-Faso, Mali etc.). Pour ce faire, la Commune devra prendre des mesures incitatives pour encourager des opérateurs privés, intéressés par le secteur à s'installer. Ils pourraient rechercher le marché d'écoulement de leur produit, créer de l'emploi pour les jeunes de la localité et payer des impôts à la Commune (monographie de Zè 2006).

3.4.4- Diversification des marchés d'écoulement

L'ananas du Bénin se vend essentiellement sur le marché de Rungis en France et de façon marginale sur le marché du Nigeria mais de façon très désordonnée. Les «résidus», (le lot non-conforme aux normes recherchées sur le marché français) sont vendus aux consommateurs locaux sous forme d'ananas de bouche. L'ananas de Zè n'est pas en marge de cette réalité commerciale. Cette forme d'exploitation de l'ananas n'est pas très rémunératrice pour les producteurs qui, du reste sont pratiquement exploités par les exportateurs mieux organisés. Il est donc indispensable que les autorités communales diligentent une étude de marché régional (Afrique) et international pour identifier de nouveaux circuits d'exportation de l'ananas. L'ananas du Bénin dont celui de Zè est reconnu

de meilleure qualité organoleptique; il pourra être promu dans d'autres marchés (monographie de Zè 2006).

3.4.5-Labellisation de l'ananas

Adopter la filière ananas comme filière de relance de l'économie de la commune de Zè, c'est en faire un produit d'origine locale. Sa commercialisation qui se fait à ce jour sous le simple nom d'ananas n'est pas tout à fait à l'honneur de la localité. L'ananas se produisant dans plusieurs localités du Bénin, il est important que la Commune de Zè, après avoir mis un cachet particulier à la promotion de son ananas sur la base des propositions faites plus haut, crée le label de l'ananas de Zè. Ce sera une manière de distinguer l'ananas de la localité des autres ananas et valoriser la localité de Zè.

3.4.6-Actions intercommunales pour la promotion de l'ananas dans la Commune de Zè

L'ananas se produit dans plusieurs Communes du Bénin, toutes situées dans la zone des terres de barre (Allada, d'Abomey-Calavi, Tori-Bossito etc).

En choisissant ainsi de faire de l'ananas la filière porteuse pour l'économie de la Commune- il s'avère indispensable qu'une synergie d'actions soit menée pour en faire une source de revenus intercommunale.

La Commune de Zè peut être l'initiatrice de cette action intercommunale pour la promotion de l'ananas sur le plateau d'Allada. Ensemble, toutes ces Communes peuvent œuvrer pour satisfaire à l'exigence de l'équation QQRP (Quantité, Qualité, Régularité, Prix) pour combler les exigences les différents marchés et circuits de commercialisation de l'ananas.

3.4.7-Recherche scientifique et développement de l'ananas Pain de Sucre

La réussite d'une économie prospère et durable réside dans la volonté et la capacité des divers acteurs à développer des techniques innovantes d'optimisation de la production en qualité et en quantité.

Dans cette perspective, la construction d'une chaîne de valeur autour de la filière ananas sera intimement liée à la recherche-développement comme un maillon essentiel pour garantir l'excellence de l'ananas pain de sucre sur tous les marchés. Pour ce faire, les chercheurs de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) ont pour rôle :

- de travailler en permanence à l'amélioration variétale de l'ananas en vue de sa performance et sa compétitivité sur le marché ;

- de rechercher les technologies favorables aux systèmes de production et de conservation de l'ananas rentables et respectueux des normes environnementales dans la Commune sur la base des marchés et de la capacité de production ;
- d'établir des modèles optima durables de systèmes de cultures intégrant l'ananas ;
- de rechercher la caractérisation agro-écologique et organoleptique de l'ananas de la zone ;
- de rechercher les difficultés à relever à chaque étape de l'itinéraire technique de l'ananas.

Au regard des diverses observations faites sur le terrain ainsi que les conclusions tirées, il a été constaté que malgré cette grande potentialité que constitue la culture de l'ananas, les chiffres d'affaires des producteurs ne cessent de chuter chaque année, ce qui ne garantit pas à long terme la productivité.

En effet, le système de production depuis des générations est resté le même. Les méthodes et autres techniques étant pour la plupart rudimentaires, elles n'entraînent pas un meilleur résultat. Or, la demande cesse d'augmenter et varie sur les différents marchés dans la mesure où les clients sont toujours en quête d'authenticité et d'innovation.

Il convient donc de changer de paradigme, de faire preuve d'innovation, de donner plus de valeur à l'ananas produit à Zè sur la base d'instruments réels et pertinents. Pour amorcer le développement de cette filière et accompagner cette dynamique il est primordial d'organiser la filière ananas, situer les rôles de chacun des acteurs à travers le montage d'une "**chaîne de valeur**" en y impliquant d'autres types d'acteurs.

Cet outil s'intéresse à une question fondamentale de la performance d'une entreprise quel qu'en soit sa nature.

En effet, il s'agit d'un mécanisme dont le but est la création de valeur ajoutée à ce produit. Celle-ci consiste d'une part à accroître la productivité et d'autre part à rechercher une croissance durable et rentable. Dans le cas d'espèce, l'approche de modernisation du système productif de l'ananas à Zè permettra de lui conférer plus de valeur en incitant à un meilleur investissement dans cette filière afin d'obtenir une rentabilité supérieure au coût moyen pondéré du capital en augmentant et professionnalisant la main d'œuvre. La figure 5 résume la démarche.

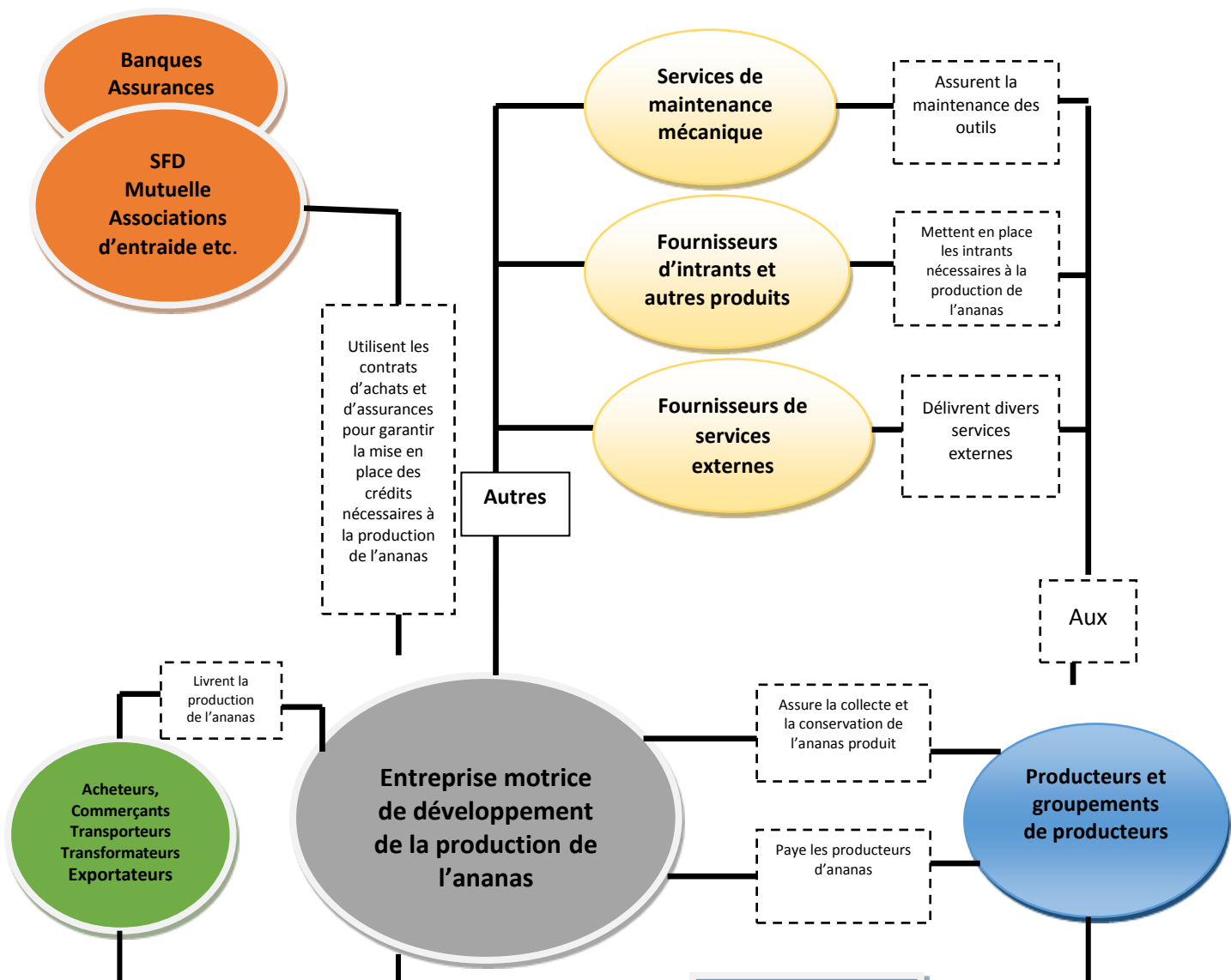


Figure 5 : Schéma de construction d'une chaîne de valeurs autour de l'ananas

Source : GNAMBODE R., novembre 2018

Cette représentation générale de la production de l'ananas s'appuie sur un processus composé d'un enchaînement d'activités transformant les inputs en outputs où les rôles de chaque maillon de la chaîne sont bien définis. En effet, cette chaîne de valeurs est constituée essentiellement de huit maillons. Chaque maillon joue un rôle déterminant pour la pérennité de cette activité. Au cœur de cette chaîne nous avons une entreprise motrice de développement de la production de l'ananas chargé d'apporter aux producteurs et groupements de producteurs, tous les inputs et outputs nécessaires pour une optimisation de la production (quantité et qualité).

Pour apporter le nécessaire à cette activité, il convient d'effectuer des investissements conséquents au profit de l'ensemble des investisseurs actionnaires et créanciers. Ces créanciers ne sont rien d'autre que les banques, les assurances, les mutuelles et les associations d'entraide. Ces derniers utilisent des contrats d'achats et d'assurance pour garantir la mise en place des crédits nécessaires à la production de l'ananas.

Quant aux outils de production et de transformation de l'ananas, ils sont assurés par des fournisseurs d'intrants et de services externes toujours en partenariat avec l'entreprise motrice afin d'assurer tous les services internes et externes nécessaires pour une production optimale.

Une fois la production réalisée avec la contribution des Chercheurs, l'entreprise motrice assure l'écoulement vers les transformateurs et exportateurs par le biais des transporteurs qu'elle rémunère

En résumé, la filière est organisée de manière à ce que les producteurs et groupements de producteurs n'aient plus de soucis liés aux contraintes de la production jusqu'à sa mise en marché. Le but de cette chaîne de valeur est d'assurer une production en quantité et en qualité leur procurant ainsi ce dont ils ont besoin tout en maintenant la tradition qui lui est attachée. Autrement dit augmenter la capacité de production tout en adoptant des façons plus efficaces

de travailler en évitant le gaspillage et en respectant toutes les règles et normes liées à la production. Cette approche de modernisation du système sera créatrice de valeurs et permettra de satisfaire rapidement la demande d'un nombre important de débouchés ; c'est ce que nous visons en proposant cette chaîne de valeur afin que la modernisation puisse perdurer et amener d'autres à s'intéresser à la pratique de cette activité agricole.

3.5- Suggestions

Les suggestions sont relatives à la démarche d'élaboration de la stratégie de promotion de l'économie locale et à la chaîne de valeur proposée pour l'attractivité et la compétitivité de la Commune de Zè.

3.5.1- Démarche d'élaboration de la stratégie de promotion de l'économie locale

L'analyse des expériences de Développement Economique Local (DEL) a permis d'identifier les éléments caractéristiques pouvant constituer l'idéal-type pour la définition d'une Stratégie de Promotion de l'Economie Locale (SPEL). Les différentes phases se distinguent par leurs objectifs et résultats, mais s'imbriquent les unes dans les autres. Elles s'inscrivent dans un processus global et itératif, rendant ainsi la stratégie dynamique, souple et adaptable aux circonstances locales. Il est proposé, à cet effet, la démarche d'élaboration de la stratégie de promotion de l'économie locale (PEL). Cette démarche comprend six phases : (1) la préparation, (2) le diagnostic territorial, (3) la construction de la vision économique partagée, (4) la planification opérationnelle et financière, (5) la mise en œuvre et (6) le suivi-évaluation et la capitalisation.

- **Préparation** : elle permet de s'assurer que tout est en place pour susciter l'intérêt des communautés et leur motivation tout au long du processus d'élaboration de la stratégie de promotion de l'économie locale, de sa mise en œuvre et de son évaluation.
- **Diagnostic ou Situation actuelle** : elle est révélée par l'état des lieux et l'analyse de l'économie du territoire et comprend principalement les forces et les faiblesses, les opportunités et les menaces, les besoins et aspirations des parties prenantes (la collectivité en général).
- **Vision économique partagée** : c'est l'avenir souhaité de la commune à un horizon de 3 à 10 ans ou plus.
- **Orientations stratégiques** : ce sont les chemins à suivre. Ils sont déterminés par les axes stratégiques, le plan d'actions prioritaires et le budget, à travers la planification opérationnelle et financière. Parmi les moyens nécessaires (financiers, humains, matériels et

technologiques) pour la marche vers la vision, attirons l'attention sur l'importance des rôles des collectivités locales en termes de promotion du développement économique (animateur, aménageur et incitateur) et les valeurs.

- **Mise en œuvre** : la mise en œuvre des actions retenues se réalise à travers la mobilisation et l'organisation des moyens de façon efficace et efficiente suivant la planification opérationnelle et financière élaborée.
- **Suivi-évaluation et capitalisation** : suivre et évaluer la mise en œuvre des actions et assurer les ajustements nécessaires et la capitalisation des succès.

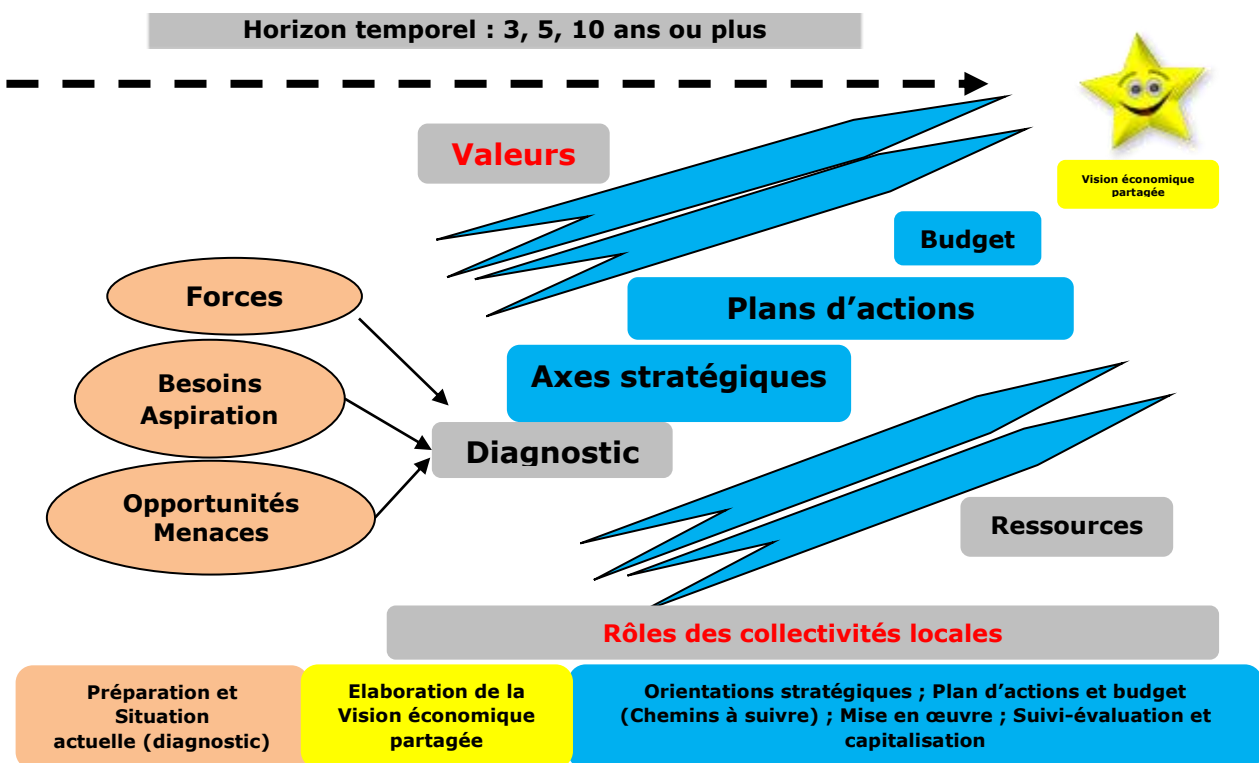


Figure 6 : Schéma de démarche d'élaboration de la stratégie de PEL
 Source : IFD-Services (2017) adaptée des méthodes de CARRE et de Hoshin Kanr

3.5.2- Chaîne de valeur autour de l'ananas

En ce qui concerne la filière en général, il faut faciliter l'accès au financement de tous les acteurs impliqués, contractualiser le processus de production de l'ananas afin d'instaurer la confiance entre les différents acteurs. Par ailleurs, le renforcement du volet recherche et développement donnera assurera une meilleure productivité par la mise à disposition de packages technologiques associés à des appuis-conseil pour crédibiliser la production d'ananas. Mais il urge de proposer des mesures spécifiques à chaque acteur.

Au niveau de la production il faut :

- mettre en place des stratégies de production de rejets sains et vigoureux ;
- promouvoir des structures de fourniture d'intrants spécifiques ;
- renforcer le niveau technique et de gestion des producteurs ;
- renforcer la gestion des organisations de producteurs d'ananas ; ceci à travers l'implication des réels acteurs à la base ;
- renforcer l'appui-conseil aux producteurs afin qu'ils produisent des fruits de qualité conforme aux normes de l'UE.

Au niveau de la transformation, il convient de :

- renforcer les capacités techniques et managériales des transformateurs ;
- faciliter l'accès aux équipements performants;
- faciliter l'accès aux emballages moins coûteux à travers l'installation des usines de fabrication de ces emballages;
- appuyer l'installation des infrastructures de conservation des sous-produits.

Quant à l'exportation, il faut :

- renforcer les capacités techniques et managériales des exportateurs ;
- renforcer la promotion des produits dérivés ;
- faciliter l'accès au transport de l'ananas par bateau;
- installer les usines de fabrication des équipements et emballages pour le conditionnement ;
- fournir les laisser passer aux camions transportant de l'ananas frais, car c'est un produit périssable afin qu'ils puissent atteindre l'aéroport à l'échéance ;
- transporter de l'ananas par bateau afin de diminuer le coût de Fret ce qui passe par l'augmentation de la production de l'ananas ; il faut donc étendre la production de l'ananas dans les zones où les conditions de cette culture sont favorables ;
- créer le service de commercialisation de l'ananas ; ce qui permettra d'uniformiser les unités et les prix d'achat et de vente de l'ananas ;
- l'organisation réelle des exportateurs. Ce qui permettra de planifier les exportations afin que le transport puisse se faire avec bateau afin de réduire le coût du Fret.

Au niveau des chercheurs :

- améliorer la variété de l'ananas en vue de sa performance et sa compétitivité sur le marché ;
- sensibiliser les acteurs par rapport aux recherches scientifiques.

Au niveau de la Commune de Zè, il faut retenir qu'outre les grands collectionneurs qui opèrent directement dans les plantations, le marché de fruits de Tangbo-Djèvié communément appelé «Zè plaque» est le principal lieu d'approvisionnement de l'ananas frais. Pour cela, il urge :

- d'adopter la filière ananas comme filière de relance de l'économie de Zè ;
- de faire de la filière ananas, la filière pourvoyeuse de richesse de la localité ;
- de faire de l'ananas de Zè, le produit d'origine local en créant son propre label ;

- d'améliorer le rendement de l'ananas ainsi que sa teneur en sucre et en matière sèche ;
- d'aménager les pistes rurales pour favoriser le transport de l'ananas des champs vers Tangbo-Djèvié (Zè-plaque) ;
- de transformer le marché de fruit de Zè Plaque en un point d'Attractivité et de Compétitivité de l'ananas pain de Sucre etc.

Au niveau de l'Etat, il faut :

- réaliser la construction du Centre de Formation et de Perfectionnement de l'Ananas à Akouèdjromédé pour accompagner les producteurs à perfectionner leur production ;
- formaliser les exportations vers le Nigéria en modernisant le Marché d'ananas à la frontière de Sèmè-Kraké avec tous les services connexes ;
- renforcer les services d'encadrements aux producteurs ;
- promouvoir le partenariat privé-public ;
- renforcer le climat d'affaire afin d'attirer les investisseurs privés ;
- appuyer la commune de Zè à aménager les pistes rurales pour favoriser le transport de l'ananas des champs vers les lieux de vente ;
- accompagner la commune de Zè à mettre en place les infrastructures (quai fruitier, bateaux frigorifiques pour les exportations etc.) ;
- favoriser la construction aux normes d'un laboratoire certifié pour l'analyse des ananas ;

accompagner la commune de Zè à assurer une plate-forme multi-acteurs pour le développement de la filière ananas

CONCLUSION

La présente recherche est une contribution à une meilleure connaissance des stratégies et actions d'attractivité et de compétitivité de l'économie, développées par les acteurs dans la Commune de Zè.

Au terme de cette recherche, il faut noter que plusieurs facteurs physiques et humains offrent aux populations, un espace viable dont la valorisation leur permet de satisfaire les besoins vitaux et de participer au développement de leur milieu.

De façon générale, un fondement de la construction de la chaîne de valeur autour de la filière ananas a été identifié pour promouvoir l'économie de la Commune de Zè.

Il est alors nécessaire d'optimiser la performance et la production de l'ananas dans la Commune de Zè afin d'apporter un nouvel élan à cette filière porteuse pour ainsi créer le label de l'ananas de Zè. Ce sera une manière de distinguer l'ananas de la localité des autres ananas et valoriser la localité de Zè. Le concept de modernisation dont la plate-forme dynamique permettra la mise en valeur des potentialités locales, avec des acteurs comme les collectivités territoriales, dont les investissements devront assurer la construction d'une véritable économie locale, source de richesses et créatrice d'emplois en vue de la réduction de la pauvreté.

Cependant, il faut signaler que la filière souffre de manque d'encadrement technique des producteurs, du manque d'engrais adéquat au fruit, de l'inorganisation des différents acteurs, du manque de financement des acteurs (producteurs, transformateurs, exportateurs, chercheurs), du manque de moyen de transport adéquat et des tracasseries policières qui grèvent le coût de production et des transactions.

L'approche proposée permettra d'ajouter de la valeur à l'ananas tout en favorisant les exigences des divers marchés d'écoulement. L'exportation à grande échelle de ce fruit pourrait engendrer des devises, emmener les autres pays de la sous-région à tirer profit de cette filière grâce aux différents maillons qui y sont impliqués. Il est donc impératif que le caractère artisanal et touristique de cette production soit conservé tout en réorganisant le système de production à travers la chaîne de valeur.

Pour une meilleure stratégie d'attractivité et de compétitivité, la Commune de Zè à forte potentialité économique doit son salut économique à la promotion de la filière ananas. Pour y parvenir, les autorités communales devront prendre des mesures incitatives pour encourager les investissements étrangers pour la promotion de la filière. Elles devront également accompagner les producteurs à la base en s'investissant dans leur réorganisation et la diversification des marchés d'écoulement.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) ABePEC (2010) : Analyse de l'offre et de la demande de l'ananas au Bénin. 85 p.
- 2) Assemblée des Communautés de France/ Groupe Caisse des Dépôts (2015). « Regards sur les stratégies et actions économiques locales - Montée en puissance et diversification des compétences intercommunales », Etude pilotée par Nicolas Portier et Olivier Crépin.
- 3) Banegas R. (1995) : "Action Collective et changement politique en Afrique. La Conférence nationale du Bénin". Cultures et Conflits, n° 17, printemps 1995, 137-175 p.
- 4) Banque Mondiale (1992) : Rapport sur le développement dans le monde : le développement et l'environnement.
- 5) Boukhari M. (1994) : "Systémique du développement durable et participatif". Mekhnès (Maroc), DSVP.
- 6) Bureau d'étude GOLF EXPERTISES (2013) : Plan de Développement Communal de Zè, 2ème génération, 2014-2018.
- 7) Chaffa, Y. (2005) : Efficacité économique des systèmes de production d'ananas dans la Commune de Zè (Département de l'Atlantique), UAC/FSA, 89 p.
- 8) Carre N. (2015). "Votre stratégie d'entreprise et de développement". CCI Entreprendre.
- 9) Condé A. (2003) : "La décentralisation en Guinée : une expérience réussie". Paris, Harmattan.
- 10) Delaubadere (1993) : "Droit Public Economique". Précis Dalloz, rééd. 1993, Paris.1987, 487 p.
- 11) Direction Générale de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale, (2010) : Recueil de lois sur la décentralisation. 23, 24, 26, 27, 28, 35 pp.
- 12) Fahala A. A. (2006) : Afrique Conseil-Monographie de la Commune de Zè. 23-24 pp.
- 13) FAO (2005) : L'approche filière : analyse des effets aux prix du marché. EASYPol module 045.
- 14) FAO (2011) : Annuaire statistique.
- 15) Firzli N. J. et Bazi V. (2013) : Infrastructures de transport et attractivité nationale - Revue Analyse Financière, N° 48, pp. 67-68.
- 16) Gnimadi A. (2008) : Etude pour l'identification des filières agroindustrielles prioritaires (Bénin). Rapport du Programme de Restructuration et de Mise à Niveau de l'Industrie des Etats membres de l'UEMOA (PRMN). UEMOA-ONUDI. 118 p.
- 17) Gueye, B. (1999) : "Où va la participation ? Expérience de l'Afrique de l'Ouest francophone". London, IIED. Dossier n° 87.
- 18) Hassane Idé A., (1994) : «Analyse de la stratégie du Développement Rural par l'Approche Aménagement et Gestion des Territoires dans les Pays du Sahel : Cas du Burkina - Faso et du Niger». Thèse de Doctorat de 3è Cycle. Université de Ouagadougou, 55 p.
- 19) MDGL (2008). «Guide d'Élaboration du Plan de Développement Communal». Réalisé par l'équipe de consultants Dr David G. HOUINSA, Stanislas GANSOU, José Didier TONATO, Georges LANMAFANKPOTIN, avec le soutien du Programme d'appui à la Décentralisation et au Développement Communal (PDDC) et la Coopération Technique Allemande (GIZ).
- 20) MDGL (2013). Guide méthodologique d'élaboration des plans départementaux de développement intersectoriel. Réalisé par le Bureau d'Etudes «ALPHA & OMEGA CONSULTANTS» S.A.R.L. Coopération Allemande, UNICEF, Banque Mondial.

- 21) MDGL (2015). Guide méthodologique des systèmes productifs locaux. Réalisé par l'appui du Programme d'Appui au Développement Local (PADL), 10^{ème} FED.
- 22) MDGL (2016). «Rapport d'évaluation du processus d'élaboration et de mise en œuvre des PDC 2ème génération». Réalisé par le Bureau d'Etudes «ALPHA & OMEGA CONSULTANTS» S.A.R.L. PDDC-GIZ, UNICEF, Banque Mondiale.
- 23) Migeot M. (1975) : avance aussi que "L'aménagement du territoire est une affirmation du développement harmonieux de l'ensemble des régions en fonction de leur vocation propre, 1 p.
- 24) OCDE (2002). «Les stratégies de développement durable : en quoi consistent-elles et comment les organismes de coopération pour le développement peuvent-ils les appuyer?», Synthèses, Observatoire de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques.
- 25) OCDE (2003) : L'entrepreneuriat et le développement économique local : Quels programmes et quelles politiques ?, Développement économique et création d'emplois locaux (LEED), Éditions OCDE, Paris.
- 26) Olivier de Sardan IP (1995) : Anthropologie et développement, essai en socio anthropologie du changement social, Paris: APAD/Karthala.
- 27) Ouattara C. (2003) : "Développement communautaire et réduction de la pauvreté dans un contexte de décentralisation". (S.L.), ENDSA.
- 28) PDM (2001) : Evaluation et prospective de l'économie locale. Manuel ECOLOC, club du sahel/OCDE.
- 29) Petit C. E. (2003) : «La politique d'aménagement du Territoire». Revue d'Histoire 3 - n°79, 43-52 p.
- 30) Planque B. (1983) : Innovation et développement régional, Paris, Economica. Approfondissement de la connaissance économique. 185 p.
- 31) Pretty J. (1995) : A Trainer's Guide for participatory and Actions. London, IIED, 60 p.
- 32) Sodjinou, E., Adégbola, P., Bankolé, A-B., (2011) : Analyse de la performance des chaînes de valeurs de l'ananas au Bénin. PAPA, Porto-Novo, 65 p.
- 33) Sohinto, D. (2008) : Analyse de la rentabilité économique des chaînes de valeur ajoutée de l'ananas au Bénin. Rapport de consultation, 76 p.
- 34) Tidjani-Serpos, A. (2004) : Contribution de la production d'ananas à l'amélioration des conditions de vie des producteurs cas des Communes d'Abomey-Calavi et d'Allada dans le département de l'Atlantique (Sud-Bénin). Thèse d'Ingénieur Agronome, 116 p.
- 35) Tremblay P. A. (1999) : «Le développement local et les enjeux du pacte social», dans Vers un nouveau pacte social ? État, entreprises, communauté et territoire régional. Chicoutimi : GRIR-UQAC, 9-15 p.
- 36) TROPAGRI (1998) : Etude sur la filière ananas au Bénin. Etude du marché de la commercialisation de l'ananas. Tome IV, 41 p.
- 37) Yabi B. D. (2014) : Analyse économique de la commercialisation de l'ananas au Bénin. UAC/FSA, 57 p.

LISTE DES FIGURES

Figure 1	: Situation géographique et administrative de la Commune de Zè	28
Figure 2	: Réseau hydrographique de la Commune de Zè	32
Figure 3	: Dynamique de la population de la Commune de Zè (RGPH 1, 2, 3 et 4)	34
Figure 4	: Evolution des principales spéculations agricoles au niveau de la Commune de Zè de 2007-2011	36
Figure 5	: Schéma de construction d'une chaîne de valeurs autour de l'ananas	63
Figure 6	: Schéma de démarche d'élaboration de la stratégie de PEL	65

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I	: Synthèse des informations recueillies	19
Tableau II	: Définition des méthodes d'enquête	20
Tableau III	: Echantillonnage	23
Tableau IV	: Evolution du cheptel des principales espèces d'animaux élevés au niveau de la Commune de Zè de 2007 à 2011	38
Tableau V	: Infrastructures marchandes dans la Commune de Zè	43
Tableau VI	: Evolution des composantes des recettes de fonctionnement	45
Tableau VII	: Evolution des recettes d'investissement	46
Tableau VIII	: Evolution des dépenses de fonctionnement	47
Tableau IX	: Indicateurs d'équilibre financier	48
Tableau X	: Logique d'intervention	51
Tableau XI	: Orientations stratégiques de la promotion de l'économie de la Commune de Zè (2014-2018)	53

ANNEXE 1

GUIDE D'ENTRETIEN AUX AUTORITES PUBLIQUES ET PRIVEES

Mot introduction

Bonjour Monsieur/Madame

Je suis A. Rockya GNAMBODE. Je vous remercie pour votre disponibilité. Je travaille sur le sujet : **Stratégies d'attractivité et de compétitivité de l'économie locale dans la Commune de Zè.**

Identification :

Nom :

Prénoms :

Fonction :

Ancienneté dans la fonction :

Age : Sexe : Masculin

Féminin :

Tableau 1 : Outil de recensement de parties prenantes

Secteurs/ branches	Nom de la structure	Activités ou prestations	Orga. profes. / Syndicale	Responsables et Contact	Formalis.
Secteur d'activités : Agriculture					
Production végétale				- Nom et prénoms - Email, Tél, BP - Adres. phys.	- Formel - Informel
Prod. Ani.					
Secteur d'activités : BTP					
Secteur d'activités : Artisanat					
Secteur d'activités : Finance					

Tableau 2 : Grille d'analyse de la base du pouvoir d'un acteur

Analyse de l'influence du pouvoir	Catégorisation
L'acteur a été élu ou nommé pour occuper une fonction importante au sein d'une institution gouvernementale ou non gouvernementale.	Légitimité
L'influence de l'acteur sur les autres parties prenantes du fait de la nature de son pouvoir ou de son statut (politique, économique ou religieuse).	Relations de pouvoir avec les autres parties prenantes
L'acteur a un grand nombre de contacts et des liens solides avec d'autres acteurs clés. En conséquence, le partenariat avec cet acteur signifie rejoindre un réseau déjà existant et en bénéficier.	Réseau

1- Quelles relations entretenez-vous avec les autorités locales? Etes-vous impliqués dans les actions de mise en œuvre des orientations stratégiques ?

.....

Avez-vous des cadres de concertation dans le milieu : Oui Non

Périodicité de rencontre	Acteurs mobilisés	Sujets débattus	Natures des conclusions (conclusions ; à qui elles sont adressées ?)

2- Quelle est votre vision pour le développement économique de votre localité ?

.....

3- Quelles sont vos attentes à l'égard :

- Des populations ?

.....

- Des organisations locales :

.....

- Des élus locaux :

.....

Vos suggestions

.....

ANNEXE 2
QUESTIONNAIRES AUX ACTEURS ECONOMIQUES

Mot introduction

Bonjour Monsieur/Madame

Je suis A. Rockya GNAMBODE. Je vous remercie pour votre disponibilité. Je travaille sur le sujet : **Stratégies d'attractivité et de compétitivité de l'économie locale dans la Commune de Zè.**

Identification :

Nom :

Prénoms :

Fonction :

Ancienneté dans la fonction :

Age : Sexe : Masculin

in :

Tableau : Outil d'appréciation des intérêts et impacts des parties prenantes

Appréciation des intérêts ou impacts	Catégorisation
<small>L'acteur est un entrepreneur ou un opérateur économique dont l'action concourt à produire des revenus ou des emplois sur le territoire</small>	Production de revenus et/ou d'emplois
<small>L'acteur dispose de ressources matérielles et immatérielles substantielles (ressources financières, droits ou contrôle sur les ressources naturelles, expertise et connaissance, etc.) qui font de lui un acteur influent sur le territoire.</small>	Mobilisation de ressources
<small>L'acteur est en conflit d'intérêts avec la mairie par rapport à certaines ressources ou activités économique ou politique.</small>	Intérêts conflictuels
<small>L'acteur est un groupe sociocommunautaire, une organisation paysanne, un chômeur, une entreprise qui bénéficie directement des actions de développement dans le but de produire de revenus ou de l'emploi sur le territoire.</small>	Bénéficiaires

- Dans quelles actions de développement économique êtes-vous engagés au niveau de votre localité ?

Donnez quelques exemples :

- Votre village/quartier dispose-t-il d'un plan relatif aux orientations stratégiques ?
- Si oui, comment il a été élaboré ?

Si non, comment les actions de développement de votre localité sont-elles choisies et par qui ?

- De quelle manière les organisations intervenant dans votre localité associent-elles les populations aux actions menées pour le développement économique du milieu ?
Donnez des exemples précis en citant le nom des organisations sur lesquelles l'illustration porte :

- Quelles sont les organisations (locales ou internationales) qui interviennent dans votre milieu ?

Nom des organisations (locales ou internationales)	Domaines d'intervention de chaque organisation	Modes d'intervention (avec qui ? et comment ?)	Actions menées	Destinataires

- Quelles appréciations faites-vous de l'intervention des organisations que vous connaissez et aussi du conseil communal

Structures (ONG/collectivités communales/locales)	Résultats obtenus		Stratégies utilisées	
	Forces	Faiblesses	Forces	Faiblesses

- Avez-vous participé une fois à la session du conseil communal ?

R : Oui Non

Si non, Pourquoi ?.....

- Que reprochez-vous aux organisations et élus locaux qui interviennent pour le développement économique de votre localité ?

- Quelles sont vos attentes par rapport à chaque catégorie d'acteurs intervenant dans votre milieu :

- Acteurs économiques :

.....

- ONG locales/associations de développement/groupements divers :

.....

- Autorités de la Commune et de l'Arrondissement :

.....

Vos suggestions

.....

.....

TABLE DES MATIERES

Sommaire	2
Dédicace	3
Sigles, abréviations et acronymes	4
Remerciements	5
Résumé	6
Abstract	6
Introduction	7
Chapitre I : Cadre théorique et approche méthodologique	9
1.1.- Cadre théorique	9
1.1.1. Revue de littérature	9
1.1.2. Définitions opératoires	12
1.1.3. Justification	16
1.1.4. Hypothèses de travail	18
1.1.5. Objectifs de recherche	18
1.2- Approche méthodologique	18
1.2-1. Données collectées	18
1.2-2. Collecte des données	19
1.2.2.1. Recherche documentaire	20
1.2.2.2. Travaux de terrain	21
1.2.3. Traitement des données collectées	24
1.2.4. Analyse des résultats (modèle d'analyse)	25
Chapitre II : Facteurs d'attractivité et de compétitivité dans la Commune de Zè	26
2.1- Présentation du cadre de l'étude	26
2.1.1. Situation géographique	26
2.1.2- Situation administrative	26
2.1.3- Caractéristiques physiques	30
2.1.3.1. Relief et climat	30
2.1.3.2. Sol, végétation et faune	30
2.1.3.3. Réseau hydrographique	31
2.2- Dynamique foncière	33
2.3- Facteurs humains d'attractivité et de compétitivité dans la Commune de Zè	33
2.3.1- Dynamique de la population	33
2.4- Secteurs d'activité dans la Commune de Zè	36
2.4.1- Secteur de production	36
2.4.1.1. Agriculture	36
2.4.1.2. Elevage	37
2.4.1.3. Pêche	38
2.4.1.4. Transformation agro-alimentaire	39
2.4.2- Secteurs de soutien à la production	39
2.4.2.1. Energie	39
2.4.2.2. Industrie	40
2.4.2.3. Artisanat et culture	40
2.4.2.4. Transports - Communication	41
2.4.2.5. Loisirs - Sports	42
2.4.2.6. Tourisme et hôtellerie	42
2.4.2.7. Dynamique de l'économie locale	43
Chapitre III : stratégies de promotion de l'économie locale dans la	50

commune de Zè	
3.1- Analyse des actions de dynamisation de l'économie de la Commune de Zè	50
3.1.1- Orientations stratégiques de développement inscrites dans le PDC	50
3.1.2- Orientations stratégiques de la PEL inscrites dans le PDC	52
3.2- Actions de mise en œuvre des axes stratégiques	55
3.2.1- Axe stratégique 1 : Améliorer les performances du secteur agricole	55
3.2.1.1- Agriculture	56
3.2.1.2- Transformation agro-alimentaire	
3.2.2- Axe stratégique 2 : Promouvoir les activités commerciales	56
3.2.3- Autres axes stratégiques	56
3.2.3.1-Axes stratégiques 3 et 5 : Promouvoir l'artisanat et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes	56
3.2.3.2- Axe stratégique 4 : Valoriser le potentiel touristique	57
3.3- Contraintes et limites à la mise en œuvre des axes stratégiques de la PEL	57
3.3.1- Contraintes liées à l'agriculture	57
3.3.2- Contraintes liées à la transformation agro-alimentaire	58
3.3.3- Contraintes liées aux axes 3 et 5	58
3.3.4- Contraintes liées aux activités commerciales	58
3.4.- Fondement de la construction de la chaîne de valeur autour de l'ananas	59
3.4.1- Amélioration de la productivité de l'ananas	59
3.4.2- Appui à l'organisation des producteurs	60
3.4.3.- Appui à la transformation sur place	60
3.4.4- Diversification des marchés d'écoulement	60
3.4.5- Labellisation de l'ananas	60
3.4.6- Actions intercommunales pour la promotion de l'ananas dans la Commune de Zè	61
3.4.7- Recherche scientifique et développement de l'ananas Pain de Sucre	61
3.5- Suggestions et recommandations	64
3.5.1- Démarche d'élaboration de la stratégie de promotion de l'économie locale	64
3.5.2- Chaîne de valeur autour de l'ananas	66
Conclusion	66
Bibliographie	67
Liste des figures	69
Liste des tableaux	70
Annexes	71
Table des matières	74